



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3812 du Mardi 7 Août 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse  
**Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko**  
 (Diocèse de Gamboma)



La façade principale de l'église (P.9)

**Aux lecteurs**

Des raisons indépendantes de notre volonté nous empêchent de vous présenter la paroisse de la Divine Miséricorde d'Itoni, dans notre rubrique «Un Dimanche en paroisse». A la place, vous trouverez la paroisse Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko. Nous nous en excusons.

*Editorial*

**Il faut payer!**

Assemblée nationale:  
Questions orales au Gouvernement

**Clément Mouamba sous le feu roulant des députés**

(P.3)



Après la mort des détenus au commissariat de police de CHACONA

**Les ONG des droits de l'homme exigent une enquête internationale**

(P.3)

Comité exécutif du Forum des Parlements des pays membres de la CIRGL

**Les parlements des Etats membres appelés à s'acquitter de leurs obligations financières**

Isidore Mvouba et les représentants du FP-CIRGL (P.4)



Coupe du Congo de football

**Diabes-Noirs et AS Otohô à un pas du sacre**

(P.14)

**Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE**

Boîte postale: 4315  
Téléphone: (242) 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95  
Email: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com  
Pointe-Noire  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Il appert d'un acte sous signatures privées portant Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ENTREPRISE DE VENTE ET DE TRAVAUX», en abrégé «E.D.V.T.SARL» tenue à Pointe-Noire en date du 08 octobre 2016, enregistré même ville, à Pointe-Noire Loandjili, folio 220/6, n°528, ainsi que son annexe, dûment enregistré et dont le Procès-verbal, déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 15 juin 2018, enregistré même ville, le 18 juin 2018, folio 114/46, n°4223:

- L'agrément du projet de cessions de parts sociales de Monsieur LAPORTE Eric à la société SGED Holding Ltd; de Monsieur LAPORTE Marc à la société SGED Holding Ltd et de Madame LAPORTE née COLOMBO Marine à la société SGED Holding Ltd;
- La modification des articles 6 & 7 des statuts de ladite société.

Les cessions précitées ont été matérialisées, en date du 14 novembre 2016, suivant Actes de Cessions de parts sociales sous seings privés, enregistrés respectivement à Pointe-Noire, Loandjili, le 23 novembre 2016, folio 0220/4, n° 526; folio 0220/3, n°525 et folio 0220/5, n°527. Ainsi, Monsieur LAPORTE Marc Albert René et la société SGED Holding Ltd deviennent les associés actuels de la société «ENTREPRISE DE VENTE ET DE TRAVAUX», en abrégé «E.D.V.T. SARL».

Comme conséquence desdites modifications, les STATUTS DE LA SOCIETE «ENTREPRISE DE VENTE ET DE TRAVAUX», EN ABREGE «E.D.V.T.SARL» ONT ETE MIS A JOUR suivant acte authentique reçu par les soins de

Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date à du 15 juin 2018, enregistrés même ville, le 18 juin 2018, folio 114/48, n°4225.

**MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE:**

Mention a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 04 juillet 2018.

- Le procès-verbal d'assemblée du 08 octobre 2016 portant cessions de parts sociales et modification des articles 6 & 7 des statuts a été enregistré sous le numéro 18 DA 2323;
- Les Trois actes de cessions de parts: Monsieur LAPORTE Eric et la Société SGED HOLDING Ltd; Monsieur LAPORTE Marc et la Société SGED HOLDING Ltd et Madame LAPORTE née COLOMBO Marine et la Société SGED HOLDING Ltd ont été respectivement enregistrés audit greffe, sous les numéros 18 DA 2324; 18 DA 2325 et 18 DA 2326;
- Les Statuts mis à jour suite auxdites cessions et à la modification des articles 6 & 7 des statuts ont été enregistrés sous le numéro 18 DA 2327.

Ainsi, la société «ENTREPRISE DE VENTE ET DE TRAVAUX», en abrégé «E.D.V.T. SARL» demeure toujours immatriculée, à la date du 04 juillet 2018 à Pointe-Noire, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/10 B 1811)

*Pour insertion.*

Maître François Den LOUBOTA.

**Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE**

Boîte postale: 4315  
Téléphone: (242) 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95  
Email: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com  
Pointe-Noire/République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Il appert d'un acte sous signatures privées tenu à Pointe-Noire en date du 12 avril 2018 par les cinq (5) actionnaires de la SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (SA avec CA) dénommée «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA», savoir: La société PPMS International; Monsieur Daniel CANTINI; Mademoiselle TOURRES Nathalie Bernadette Gisèle; Madame LIBOT Katell Sylvie et Monsieur JOUSIQUE Hervé François Jules, portant Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société, enregistré même ville, à Pointe-Noire Centre, le 5 juin 2018, folio 102/34, n° 3486, ainsi que son annexe, dûment enregistré et dont le Procès-verbal, déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 18 mai 2018, enregistré même ville et date, folio 102/33, n°3685:

- La MODIFICATION DE L'ARTICLE 2: OBJET, des statuts de ladite société:

1\*-par ADJONCTION dans l'alinéa 1 de l'activité portant sur: «Activités travail temporaire» qui se présentera dorénavant comme suit:

- 1-La mise à disposition du personnel de toute nationalité et de toutes activités; Activités travail temporaire».
- 2\* -RETRAIT (annulation) de l'alinéa 2 portant sur: «2-La fourniture, la vente de toutes matières, matériaux et matériels liées aux activités de chantiers».

Ainsi, L'ARTICLE 2: OBJET, DES STATUTS de la société «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA» SE PRESENTE ACTUELLEMENT comme suit:

- La société a pour OBJET:
- 1-LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE TOUTE NATIONALITE ET DE TOUTES ACTIVITES; ACTIVITES TRAVAIL TEMPORAIRE»;
- 2-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHANT

DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA REALISATION ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.»

Comme conséquence desdites modifications et changements, les STATUTS DE LA SOCIETE «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA» ONT ETE MIS A JOUR en date à Pointe-Noire du 18 mai 2018 suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, enregistrés même ville, le 05 juin 2018, folio 102/33, n°3685, ainsi que ses annexes, le tout, dûment enregistrés.

**MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE:**

Mentions ont a été portées dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 02 juillet 2018.

- Le procès-verbal d'assemblée du 12 avril 2018 portant modification de l'objet social a été enregistré audit greffe, sous le numéro 18 DA 2305;
- Le rapport de l'Administrateur général du 12 juin 2014 et du procès-verbal d'assemblée du 30 juin 2014 (Duplicata) ont été enregistrés, en date du 27 octobre 2017, sous le numéro 17 DA 1337 et les Statuts mis à jour suite à la modification de l'objet social, sous le numéro 18 DA 2309;

Ainsi donc la société «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO SA», demeure toujours immatriculée, à la date du 02 juillet 2018 à Pointe-Noire, sous le numéro: R.C.C.M., POINTE-NOIRE CG/PNR/09 B 931.

*Pour insertion,*

Maître François Den LOUBOTA.

**OFFRE D'EMPLOI**

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE  
ANNONCE NUMERO 018-2018

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09  
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVRETURE: 31 Juillet 2018  
DATE DE CLOTURE: 14 Août 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du

personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>  
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133  
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

OU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)  
Bacongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: [BrazzavilleHRjobs@state.gov](mailto:BrazzavilleHRjobs@state.gov)

*Merci pour votre intérêt et Bonne chance!*

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • [www.gxinternational.net](http://www.gxinternational.net)  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA  
12, allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville  
A côté du marché Plateau  
E-mail: [office.bedelkamba@gmail.com](mailto:office.bedelkamba@gmail.com)

**AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE  
«ARCH OF ALLIANCE»**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 26 juillet 2018, il a été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU) dénommée «ARCH OF ALLIANCE» dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila la Plaine, le 30 juillet 2018, Folio 135/7 Numéro 1586.

**Objet:**

- Transport terrestre et aérien;
- Sûreté aérienne et maritime;
- Formation technique et Professionnelle;
- Services informatiques et Bureautiques;
- Alimentation;
- Electronique;
- Divers.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher,

directement ou indirectement, à l'objet de la société.

**Capital social:** UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

**Le siège social est fixé à** Talangaï, Brazzaville, 09, rue Itoumbi, République du Congo.

**Durée:** 99 ans.

**Registre du Commerce:** N°CG-BZV-01-2018-B13-00055.

**Gérance de la société:** Monsieur KONDA BOKATOLA Bienvenu Gilbert.

*Pour insertion légale,*  
**Maître Bedel KAMBA,**  
Notaire.

Assemblée nationale: Questions orales au Gouvernement

# Clément Mouamba sous le feu roulant des députés

**Inédit! C'est le moins que l'on puisse dire de la séance des questions orales avec débats qui s'est tenue le vendredi 3 août 2018, à l'Assemblée nationale, sous l'autorité d'Isidore Mvouba, son président. Le Gouvernement a eu maille à partir avec les députés qui ont cloué au pilori sa gestion des affaires courantes. Jamais le Premier ministre n'a été aussi accablé et acculé tant par les députés de la majorité que de l'opposition qui ne lui ont pas fait de quartier.**

Les préoccupations des députés ont porté sur les délais estimatifs du début d'exécution, de relance et de la fin des travaux des érosions à Brazzaville; les mesures prises par le Gouvernement en faveur des sinistrés de ces érosions; le non-paiement des frais des descentes parlementaires; le recrutement des étrangers au détriment des Congolais; la situation des réfugiés rwandais; l'Université Denis Sassou-Nguesso; la baisse du niveau scolaire; le projet «Eau pour tous»; les pensions des retraités, etc. Le passeport diplomatique a mis sous la selle le ministre Jean-Claude Gakosso. Le député Honoré Sayi s'est interrogé sur les raisons du retrait de ce document aux parlementaires. Pascal Tsaty-Mabiala s'en est pris directement au Premier ministre qu'il a accablé de questions, sept au total. «Quand vous exigez un bilan, avez-vous conscience

de l'effritement sous vous du rôle de l'Etat en matière d'équité, de son autorité, de sa responsabilité pleine et entière sur toute la vie de la nation?»; «Votre silence est-il une impuissance ou simplement une légitimation de ces dérives qui renforcent la perception de certains compatriotes de vivre dans un Etat où tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi?»; «La crise ayant révélé tant de dysfonctionnements dans la gestion de l'Etat, quelle est en deux ans, la réforme emblématique que vous avez engagée et quels en sont les résultats?»; «Vous n'avez cessé d'affirmer avec satiété que la crise au Congo avait pour cause l'effondrement des cours mondiaux de pétrole. Aujourd'hui, les cours se sont stabilisés autour de 70% voire 80% le baril et concomitamment la production avec l'entrée en production de nouveaux champs se situe autour de 370.000 barils/jour.



Clément Mouamba

Autrement dit, en matière de recettes pétrolières, le Congo devrait avoir plus ou moins rétabli son niveau d'avant les années sombres de 2015-2017. Dans le même temps et selon vos propres déclarations, il y aurait une tendance baissière des charges de l'Etat. Pourquoi cette bonne conjoncture pétrolière n'a pas d'effets positifs sur la vie des Congolais et pourquoi n'introduisez-vous pas un correctif budgétaire?...

Répondant aux interpellations, Clément Mouamba a tenu un langage direct et franc. Sur l'érosion de Ngamokosso, il a fait constater qu'il faut mobiliser 9 milliards pour amorcer les travaux. «Pour l'heure, il n'y a rien», a-t-il dit. Sur l'iniquité constatée sur la paie, le Premier ministre a laissé entendre que cela ne se fait

pas de manière délibérée. «Ce sont des circonstances qui nous l'obligent», a-t-il avoué, tout en précisant que son Gouvernement n'a pas de miracle à opérer. «Nous travaillons», a déclaré le Premier ministre.

S'agissant de la hausse du prix du baril de pétrole dont les dividendes ne bénéficient pas aux Congolais, Clément Mouamba a plutôt manifesté un dépit. Car une bonne partie de la rente va dans le remboursement des charges d'exploitation. «C'est une faiblesse», a-t-il reconnu. Et d'ajouter: «Le reste d'argent va dans le remboursement de la dette. Nous sommes en train de traiter pour qu'une partie de cet argent revienne au pays. Si nous pouvons

(Suite en page 4)

## Après la mort des détenus au commissariat de police de CHACONA

# Les ONG des droits de l'homme exigent une enquête internationale

**En présence des parents des victimes, les organisations de la société civile congolaise pour la promotion, la protection et la défense des droits de l'homme, ont tenu mercredi 1er août dernier, au siège de l'Association des droits de l'homme et l'univers carcéral (AD-HUC) à Brazzaville, un point de presse, au sujet de la tragédie du commissariat de CHACONA (du nom de l'ex-Chantier de construction navale) survenue fin juillet 2018.**

Pour les responsables de ces organisations, «la mort des jeunes détenus au commissariat de police de CHACONA n'est pas le fait d'un hasard». Le parent d'un infortuné nommé John Oba témoigne: «Quand j'ai appris que mon enfant était arrêté par la police, je me suis mis à sa recherche dans les différents postes de police de la place. C'est finalement à CHACONA que je vais retrouver son nom dans la main courante. J'ai demandé au policier de garde de le libérer, mais il m'a dit que ce

n'était pas possible ce jour. Il m'a demandé de repasser le lendemain. Mais ce qui était ahurissant, ce sont des cris de détresse qui sortaient de la cellule où ils se trouvaient. J'ai senti qu'ils y étaient malmenés.»

Un autre parent a fait savoir qu'après avoir constaté le nom de son enfant dans la main courante, pour s'assurer de sa présence dans cette cellule, il a pris le soin de l'appeler. Répondant, l'enfant se plaignait de faim et de soif. «J'ai tout de suite sollicité du policier si je pouvais



Les parents brandissant les photos des victimes

lui acheter quelque chose à manger. Ce qui m'a été accordé, et je lui ai acheté une bouteille d'eau Cristal et un morceau de viande grillée. Avec l'espoir de passer le délivrer le lendemain. Hélas! C'est un spectacle macabre qui s'offre à nous. Un cadavre sanguinolent présentant des brûlures, des blessures...», s'est-il exprimé, en sanglots.

Quant au jeune Nkouka Orchidé, qui a pourtant été enregistré à son arrivée au commissariat de CHACONA, à entendre ses parents, il est porté disparu. Face à cette réalité funeste, et soutenus par les témoignages des parents des victimes, les responsables de la société civile congolaise ont déduit que «ces jeunes ont

## Editorial

# Il faut payer

Il y a de la consternation à faire chaque jour le constat d'un pays qui va à vau-l'eau. Tout se délite et s'effrite; nous nous donnons le devoir de l'abimer par pans. Au physique, nous pourrions dire qu'on peut sans doute rattraper les choses. Car une route qui se casse peut se réparer; un immeuble qui s'écaille peut se repeindre; un projet abandonné peut se relancer, et parfois de plus belle manière. Aussi n'est-ce pas au physique, pas au physique seulement, que le dévotage du Congo est à déplorer. C'est au moral. Car nous passons le plus clair de notre temps à casser y compris nos valeurs les plus nobles. Celles qui, de l'étranger, vous font rêver aux contes au clair de lune et aux rires insoucients de chez soi.

Je rentre de l'intérieur du pays avec des sentiments mitigés d'une beauté exceptionnelle de notre pays à côté d'une rouille qui corrode. Les paysages sont d'une rare beauté et, en apparence, toujours intacts. Pourtant, il ne faut pas des lunettes à double foyer pour, déjà, voir les signes de cette déperdition bien marquée ailleurs dans nos villes. Flux incessants de camions grumiers qui emportent par tonnes les arbres séculaires de nos contrées. Bords de rivières fantastiques où il n'est plus rare du tout de déceler du mazout. Et aussi cette lépreuse invasion du plastique, ce qui en est resté après l'interdiction, que nous persistons à maintenir sous le manteau, par résistance suicidaire.

Mais le plus déplorable est de constater ces «bouchons» tenus par des gamins d'à peine la huitaine et qui, sébile en main et invective prompte à la bouche, vous intiment l'ordre de payer. Oh! pas beaucoup; à peine des piécettes. Mais ils le font parce qu'ils ont mis un peu de terre pour colmater un nid de poule persistant. Ils vivent de ce trou peut-être entretenu. Il est fort à parier qu'à la rentrée des classes, l'attrait de quelques pièces sera le plus fort et les leçons d'histoire et géographie les plus boudées. A moins que les leçons de calcul ne soient pas les seules jugées intéressantes. Et rentables. L'argent abîme les consciences des plus petits et des plus grands. Dans un village, on s'est arrêté pour saluer la notabilité traditionnelle. Ses adjoints n'ont pas fait mystère de leur déception en comprenant que nous voulions seulement saluer le chef et l'assurer de notre déférence. Pas sortir des enveloppes...

Albert S. MIANZOUKOUTA

subi des traitements cruels, inhumains et dégradants dans les geôles, jusqu'à occasionner leur mort.

Condamnant fermement ces «violations flagrantes des droits de l'homme», ces ONG exigent du Gouvernement, entre autres, la diligence dans l'ouverture d'une enquête internationale, afin d'établir les circonstances de ces décès et les responsabilités des uns et des autres.

A signaler que les parents des victimes ont été reçus la semaine dernière par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Celui-ci a annoncé que le Gouvernement pren-

dra en charge les obsèques des 13 personnes décédées au commissariat de police de CHACONA. Il a aussi promis que l'enquête ouverte établira les circonstances de ces décès et les responsabilités des uns et des autres.

Mais certains parents estiment que la prise en charge des obsèques ne suffit pas. Ils doivent être indemnisés, comme l'ont été les familles des victimes des explosions d'un dépôt d'armes et de munitions le 4 mars 2012 au quartier Mpila.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

Vie des entreprises

# Ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE): l'imbroglie!

Un imbroglie, c'est le moins que l'on puisse dire de la situation qui prévaut actuellement à l'ex-Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Une entreprise publique créée en 1967 et dissoute (comme sa sœur jumelle la Société nationale d'électricité) à cause des contre-performances notoires au niveau managérial, de la production, du transport, de la commercialisation et de la distribution. Ainsi, lors du conseil des ministres du 2 février 2018, le Gouvernement congolais avait décidé de la dissolution de la SNDE qui accusait un déficit de 30 milliards de F. CFA au profit d'une société anonyme de droit OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). Une décision entérinée par les deux chambres du Parlement. Depuis, le processus de création de la nouvelle société a été enclenché. Mais les choses ne se déroulent pas sans anicroche.



Le siège de l'ex-SNDE

Tout a commencé avec la lettre adressée au Président de la République en date du 27 juillet 2018 dans laquelle les syndicats de l'ex-SNDE s'insurgent contre la «manière unilatérale de conduire les réformes de la SNDE». Et exhorte le chef de l'Etat à «s'impliquer personnellement dans le recadrage de ce processus».

Puis le 29 juillet, à travers une déclaration, ces partenaires sociaux ont exigé le désengagement du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique dans le processus de création de la nouvelle société. Raisons invoquées: aucune société n'a été créée jusqu'alors en remplacement de la SNDE dissoute; l'Assemblée générale et le Conseil d'administration de la nouvelle société à créer en remplacement de la SNDE dissoute du vendredi 27 juillet 2018 se sont tenus sans un texte réglementaire portant composition des membres des deux instances; les deux sessions n'ont pas examiné et adopté les statuts de la société à créer; la désignation du président du Conseil d'administration, du Directeur général et du Directeur général adjoint s'est faite sans aucune base légale, notamment les statuts de la nouvelle société à créer qui ne sont pas encore disponibles; l'inexistence des décrets portant nominations des nouveaux dirigeants désignés lors de ces sessions; la convocation par téléphone de la passation de service pour le lundi 30 juillet 2018 justifie d'un passage en force de la part de la tutelle; le Gouvernement continue à laisser en marge les Syndicats sur cette réforme. Dernier acte en date: le 30 juillet dernier, ces syndicalistes ont empêché la passation de service avec les administrateurs de la nouvelle société créée.

Selon nos sources, il existe bel et bien une nouvelle société qui a vu le jour sur les cendres de la SNDE. En effet, un acte reçu en dépôt par Maître Chimène

Nina Pongui, notaire, le 27 juillet 2018, reconnaît la création de La Congolaise des eaux (LCE). Une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 100 millions de F. CFA et dont l'Etat est aussi actionnaire. Cette société a, d'ailleurs, tenu son assemblée générale constitutive, le 27 juillet, à Brazzaville. A cette occasion, les actionnaires ont nommé MM. François Thystère Langevin Mayanith, Parfait Chrysostome Makita et Antoine Oléa, respectivement aux postes de président du Conseil d'administration, Directeur général et Directeur général adjoint.

A en croire certains spécialistes du droit, à partir du moment où La Congolaise des eaux a vu le jour, c'est tout l'argumentaire des syndicalistes de l'ex-SNDE qui est

battu en brèche. «Les syndicalistes parlent au nom de la SNDE, mais cette société avait été dissoute par la loi, dans le cadre des réformes voulues par le Gouvernement. A la place, nous avons, aujourd'hui, La Congolaise des eaux. A la différence de la SNDE, qui était un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), LCE est une société anonyme qui ne peut pas être créée par la loi, mais par des actes juridiques tels que stipulé par le traité OHADA. Et donc, c'est un travail qui se fait sur la base d'un certain nombre d'éléments, notamment les statuts, les résolutions du conseil d'administration et autres. Il existe un acte juridique signé par un notaire», explique un juriste.

«Dans une société anonyme, les actionnaires se réunissent en assemblée élective constitutive et désignent les administrateurs. On ne peut plus attendre qu'un conseil des ministres se réunisse pour nommer un dirigeant dans une société anonyme. Ce sont les propriétaires de l'entreprise qui désignent les gestionnaires. Le propriétaire de la société est libre de désigner qui il veut pour diriger son entreprise», ajoute-t-il.

Aux dernières nouvelles, les autorités congolaises auraient pris langue avec les syndicalistes de l'ex-SNDE pour leur faire entendre raison, et mettre fin à cet imbroglie.

Véran Carrhol  
YANGA

## Accablé, Clément Mouamba a soufflé...

(Suite de la page 3)

avoir ne fut-ce que deux cargaisons, j'assure la paie régulière des salaires et des pensions», a-t-il rassuré. Clément Mouamba a fait comprendre que si les négociations avec le FMI traînent, c'est simplement qu'il est question de gros sous. Il s'agit de parler avec des gens influents. «Notre dette n'est pas soutenable, il faut la rendre soutenable. Personne ne peut nous prêter de l'argent dans la situation actuelle. Nous avons un programme. Honorable député, la question est tellement délicate, excusez que je n'en parle pas trop. Depuis deux mois, le chef de l'Etat est lui-même fortement impliqué. Hier, enfin, j'ai pu signer la lettre d'intention. Notre dossier peut enfin circuler», a-t-il informé.

S'exprimant sur le retard constaté dans l'organisation du recensement général de la population et de l'habitation, Mme Olga Ingrid Ghyslaine Ebouka Babackas a simplement fait remarquer qu'il n'y a pas d'argent. «L'Institut national de la statistique a déjà

rédigé le projet retraçant les activités majeures à mettre en œuvre pour réaliser cette opération. Ce document est assorti d'un budget prévisionnel de près de 9 milliards pour l'exécution de toutes les tâches, y compris le matériel de terrain. Le Gouvernement n'a pas à ce jour mobilisé les ressources nécessaires».

Dans leurs répliques, les députés n'ont pas fait de quartier, surtout au Premier ministre, le qualifiant même de peureux. «Nous avons besoin d'un Gouvernement audacieux, d'actions et d'idées...Ce dont il faut avoir peur au monde, c'est la peur elle-même. Je n'ai pas le sentiment que vous vous êtes débarrassé de la peur. Vous n'êtes pas audacieux. On aura le programme, mais le problème, c'est son application. Donc, il nous faut un Etat, pas celui que je vois là...Vous devriez tout faire avec rigueur. Tout est entre vos mains, le Président est loin, il donne des orientations. Celui qui est à la manœuvre, c'est vous. Et, rien ne doit vous échapper. J'ai l'impression qu'il y a des choses qui

vous échappent, malheureusement...Vous avez peur de vous attaquer à la corruption», a regretté Pascal Tsaty-Mabiala.

Pour sa part, Digne Elvis Tsalissan Okombi a rappelé au Premier ministre que le pacte social que le Président de la République avait signé avec le peuple congolais est de cinq ans. «Si vous ne faites pas d'efforts pour changer les choses, attendez-vous à rien. Vous devez engager les réformes», a-t-il suggéré.

Très titillant, Blaise Ombeto a plutôt plaidé pour que leurs frais des descentes parlementaires soient payés. «Lorsque les députés passent trois sessions sans aller rendre compte à leurs mandants, c'est grave. On est toujours en sessions, mais qui sait que ces sessions ne sont pas payées».

Clôturant les travaux, Isidore Mvouba est venu à la rescousse du Premier ministre. Pour lui, c'est le poste le plus difficile. «Vous avez vocation à souffrir, c'est votre rôle», a-t-il rappelé.

KAUD

## Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)

### Le Comité exécutif du Forum appelle les parlements des Etats membres à s'acquitter de leurs obligations financières

La 18e session ordinaire du Comité exécutif du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) s'est tenue à Brazzaville du 31 juillet au 1er août 2018. A la clé, l'adoption de l'initiative parlementaire pour la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance proposée par Abdou Karim Meckassoua, président en exercice du FP-CIRGL. Les travaux de cette session ont été ouverts par Isidore Mvouba, président l'Assemblée nationale, en présence d'Onyango Kakoba, secrétaire général du FP-CIRGL et de Mme Gina Michèle Sanzé, présidente du Comité exécutif du FP-CIRGL.

L'initiative parlementaire pour la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance a vocation à favoriser la création d'une grande synergie entre le sommet des Chefs d'Etat de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et le FP-CIRGL, a estimé Isidore Mvouba. «Elle est un booster pour faire jouer au FP-CIRGL un rôle de conseil auprès du sommet des Chefs d'Etat de la CIRGL», a-t-il fait comprendre.

En effet, ce document met à l'index les menaces susceptibles de mettre en péril la paix et la sécurité dans la zone CIRGL, en même temps qu'il définit les actions appropriées à entreprendre pour faire face aux différents types de conflits dont les causes et les conséquences sont multiples et fortement dommageables pour les populations prises bien souvent dans les filets de bandes armées. «Nous en avons assez de ces populations en errance, meurtries, choquées, désespérées, livrées à elles-mêmes, en sachant à quel saint se vouer. Nous en avons assez de ces populations vivant le martyre dans leur propre pays, victimes expiatoires de l'ambition démesurée des élites en mal de banc. Cette situation nous interpelle pour que nous devenions les chevaliers de la paix», a déclaré Isidore Mvouba.

La rencontre de Brazzaville avait donc pour vocation de faire des propositions pour une meilleure gouvernance des Etats membres de la CIRGL, et surtout de veiller à garantir la paix et la sécurité à ses mandants et lutter efficacement contre la corruption et le terrorisme qui écumant le continent.

Une déclaration finale en 15 points a sanctionné les travaux de cette session qui a été clôturée par Michel Mahinga, vice-président du Sénat. «Nous pouvons être heureux du travail abattu et fiers des résultats, résultats provisoires bien entendu, en attendant la session ordinaire de l'Assemblée plénière de décembre, en cette même ville de Brazzaville. A chacune de nos réunions, nous ajoutons une pierre supplémentaire à l'édifice du FP-CIRGL. Je crois pouvoir exprimer le sentiment de tous en disant que la pierre que nous avons ajoutée avec cette réunion-ci, et qui a pour figure principale l'initiative parlementaire pour la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance, sera, nous l'espérons tous, de grande conséquence pour l'avenir», a indiqué Mme Gina Michèle Sanzé, présidente du Comité exécutif du FP-CIRGL.

Selon elle, les sujets qui touchent au fonctionnement du Forum, à son administration et à ses finances, ne sont pas les moindres des sujets abordés. «En la matière, nous sommes en quelque sorte dans une phase de réorganisation, pour un Forum plus efficace et mieux géré. J'ai confiance dans notre intelligence collective pour conduire cette réorganisation à bon port, avec l'engagement de notre secrétariat général», a conclu Mme Gina Michèle Sanzé.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

## Nécrologie

M. Aimé Casimir Biampamba Mialanda, Mme Diabankana Joséphine et leur famille, les enfants Ntandou, les enfants Mouanga, les enfants Boumba dont Gislain Wilfrid Boumba, journaliste de La Semaine Africaine, et les enfants Manima ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante, et grand-mère, Louise NTOUBILA, membre retraité de la Scholas Populaire et de la Confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint Esprit de Mougali. Le décès est survenu le vendredi 3 août 2018, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 48, rue Djambala, à Mougali (Arrêt de bus, Auto-Ecole). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Sibiti-Lékoumou

# Mayéyé enfin raccordé au réseau électrique!

**Depuis le samedi 14 juillet 2018, l'électrification du chef-lieu du district de Mayéyé est effective. Le Premier Ministre, chef du Gouvernement, Clément Mouamba, a actionné le bouton qui sort Mayéyé de l'obscurité et le place sur le chemin de la modernité. A l'issue d'une cérémonie riche en sons, couleurs et allocutions de circonstance.**

Le premier orateur de la cérémonie, le sous-préfet de Mayéyé, au nom de la population de son entité administrative, a su traduire la joie et la reconnaissance de la population au Président de la République qui vient de réaliser ce qu'il avait promis par la bouche du fils du terroir, le Premier Ministre, chef du Gouvernement: désenclaver l'arrière-pays, un pari à tenir, malgré la situation financière difficile du pays.

A la suite, le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a peint les caractéristiques de

l'ouvrage qui s'est réalisé sur 8 kilomètres d'éclairage public, le transformateur, les parafoudres et les autres accessoires liés à la réalisation de cette structure.

Le Ministre a indiqué que Mayéyé se trouve sur la liste d'autres localités à pourvoir en énergie pérenne, après Mabombo et bientôt Abala, dans les Plateaux. Le ministre a annoncé que le Gouvernement était obligé d'assumer sa responsabilité en procédant par petites tranches, en raison de la crise financière que connaît le Congo, une crise qui commande de saisir les opportunités à notre portée.



Le Premier ministre prononçant son allocution

Dans son allocution de circonstance, le Premier Ministre Clément Mouamba a d'abord salué l'esprit patriotique des fils et filles de Mayéyé sur l'attente qu'ils ont patiemment observée entre la promesse faite et la réalisation de ce projet. Ensuite, il a invité la population de Mayéyé à faire bon usage de ce précieux outil de développement pour ré-

aliser les activités génératrices de revenus, mais surtout, de préserver cet acquis et éviter le comportement incivique observé à Sibiti à travers les exactions sur les installations électriques du réseau Société nationale d'électricité (SNE) de Sibiti.

Félix BOUKA

## Commune de Sibiti

# Le Maire de la commune face à ses administrés

**Une fois encore, le Maire de la commune de Sibiti, Alphonse Mbama, était face aux chefs de quartiers, de zones et des jeunes de la ville, mercredi 11 juillet 2018, dans la salle de mariage de la maison commune.**

Face aux défis actuels qui suggèrent une meilleure gouvernance de la cité, l'occasion de cette unième rencontre a permis au premier citoyen de la ville de solliciter la franche et précieuse collaboration des animateurs des quartiers de la commune en vue d'une meilleure implication des citoyens aux activités diverses initiées par le bureau exécutif du Conseil municipal. La salubrité, la circulation routière, le transport intra et interurbain, les nuisances sonores et la cohabitation pacifique entre citoyens de la commune naissante désormais plus étendue et plus complexe dans sa gestion au quotidien, appellent l'effort de tous.

Au-delà des défis liés à la gouvernance de la cité, le maire de la commune a annoncé des activités futures qui vont impliquer tous les citoyens de la ville pour leur réalisation. Il s'agit notamment du recensement à caractère d'état civil dans la commune en plein essor et de la visite du Roi Maloango du Royaume de Loango dont le Maire Alphonse Mbama a été fait Conseiller honoraire.

Au cours de cet échange, le Maire a rappelé les différents textes administratifs pris par le Conseil municipal, qui codifient les activités sur le développement de la commune. Ainsi le recensement à vocation d'état civil est une instruction du ministère de la Décentralisation et vise la tranche d'âge de 2 mois à 18 ans, dans le souci de s'assurer que les déclarations de naissance sont effectives pour cette catégorie de la population. Le recensement administratif



Le Maire, au centre

est une activité annuelle qui concerne toute la population de la commune. Il a pour but d'actualiser le fichier sur la po-

pulation.

Félix BOUKA

## Douane et droits indirects

### A qui profite le désaccord entre le syndicat et le cabinet du ministre des Finances ?

Dans une conférence de presse qu'il a aminé mardi 31 juillet 2018, en rendant publics les résultats d'enquête, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguélé, avait indiqué, en parlant des fausses déclarations produites par

les services de douane que les transitaires en sont les auteurs, les douaniers des complices. La mission s'est déroulée dans un climat malsain, «parce que depuis novembre 2016, il existe un conflit entre le cabinet du ministre des Finances et le syndicat de douane et des droits indirects. Les

pouvoirs publics devraient immédiatement mettre fin à ce conflit qui a un impact négatif sur les recettes douanières. Il favorise l'aggravation de comportements déviants tant décriés. Déjà la douane est classée parmi les administrations les plus corrompues. Si on laisse persister un tel désaccord, je crois, ça serait plus grave encore», a-t-il martelé. Alors la question que l'on se pose: à qui profiterait ce désaccord?

Pascal-Azad DOKO

## Coup d'oeil en biais

### SNDE: emporté, l'apéritif de passation de service

Le Gouvernement congolais n'a pas voulu déroger à une longue tradition républicaine. Chaque fois qu'il nomme un nouveau DG de société publique, il envoie un responsable pour superviser la passation de service entre celui-ci et le DG sortant. A l'ex-SNDE (Société nationale de distribution d'eau), c'est un conseiller du ministre de l'Energie et de l'hydraulique qui devait accomplir la mission; il n'a pas reçu l'accueil qu'il était en droit d'attendre des travailleurs en colère et opposé au changement de tête au sein de leur société. Ils se sont rués sur l'apéritif qui devait permettre de «lier l'utile à l'agréable». En un rien de temps, gâteaux, boisson et autres friandises ont été emportés. Curieuse façon de recevoir un hôte!

### Le marché Thomas Sankara en train d'être assaini

Plus de confusion sur l'avenue du Lycée Thomas Sankara à Mikalou, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Elle était transformée en gare routière. Des vendeurs l'occupaient également et proposaient les denrées alimentaires et autres objets, parfois à même le sol et dans la boue en saison de pluie. Chauffeurs de bus voyageurs et de véhicules de transport des marchandises, de même vendeurs et vendeuses ont évacué cette avenue en l'abandonnant aux engins du BTP qui sont en train de l'assainir. Les riverains se sentent désormais de plus en plus sécurisés. Finie l'animation bruyante, source de conflits et des vols aux heures de pointe.

### Evasion spectaculaire d'un prévenu au Commissariat de police de Mfilou-Ngamaba

Un jeune prévenu placé en garde à vue et en attente d'audition au Commissariat de police d'arrondissement de Mfilou-Ngamaba a pris la clé des champs. Il aurait trompé la vigilance des agents, surpris et interdits de le voir torse nu et en sous-vêtement, prendre la fuite et disparaître dans la nature derrière le commissariat, provoquant l'hilarité du voisinage.

### Les cellules de police: de redoutables prisons?

Il arrive parfois que des patrouilles de police opèrent des rafles dans les quartiers dans le seul but de renflouer leurs caisses, car souvent, pour être libérés, on exige aux parents ou proches des prévenus de l'argent, se plaignent de nombreux Congolais. «Entre les criminels et autres braqueurs dangereux, les personnes gardées à vue dans des commissariats pour des problèmes mineurs et des innocents, on ne fait pas souvent de nuance», murmure-t-on. C'est pourquoi «les cellules de garde à vue se transforment souvent en des prisons redoutables où aucune condition de vie n'est assurée», constate-t-on. Les ONG de défense des droits de l'homme ont raison de demander au Gouvernement d'améliorer les conditions de détention dans les commissariats de police que le drame de CHACONA met sur la sellette.

### La SNE en guerre contre les branchements pirates

La SNE ne désarme pas. Elle maintient non seulement son opération de pose des compteurs, même si celle-ci suscite des remous chez les abonnés, mais également l'opération contre les branchements pirates qui sont l'une des causes des délestages et des pannes récurrentes des postes-transformateurs et qui occasionnent d'importants dégâts matériels et humains, et un manque à gagner à l'entreprise. La SNE encourage les clients non en règle dans les quartiers périphériques de Brazzaville à s'abonner correctement pour bénéficier de l'électricité en permanence. Il suffit, pour cela, de se faire connaître à ses services habilités et payer «une modique somme». Ils ont jusqu'au 10 août pour se mettre en règle. Passé ce délai, la société va sévir. Elle entend donc mettre de l'ordre dans son secteur.

### Il ne va pas bien, le reclus de Mbemba Landou!

Guitariste virtuose de l'ensemble musical Mando Negro Kwala-kwa qui a fait un tabac dans les années 1970-1980, Master Mwana-Congo (Ignace Nkounkou, de son vrai nom) est rentré au pays il y a vingt ans après un long exil de trente années, en France. Il est reclus à Mbemba Landou, un bloc du quartier Sangolo, situé dans le huitième arrondissement Madibou, au Sud de Brazzaville. Il n'a plus une santé florissante, car souffrant d'éléphantiasis. Personne ne vole à son secours! Cette indifférence de ses compatriotes lui pèse.

**Entrepreneuriat juvénile**

**Christ Mbété lance Libota+ comme moyen de sortir de la précarité**

A travers son concept Libota+ créé en mai dernier, Christ Mbété leader en marketing réseau propose aux Congolais un programme de lutte contre la faim et la malnutrition. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il décrit le fonctionnement de ce programme, notamment ses avantages en cette période de vaches maigres. Nécessitant 8.900F CFA comme frais d'adhésion ce programme, a-t-il signifié, convient non seulement aux jeunes en quête d'emploi, mais aussi à toute personne désireuse de s'affranchir du joug de la précarité.



Christ Mbété

**\*Qu'est-ce qu'on entend par marketing réseau?**

\*\*Le marketing de réseau, c'est un marketing basé sur les relations interpersonnelles où tout le monde peut gagner grâce à l'entourage, aux contacts. Il s'agit de gagner de l'argent en faisant de la publicité directe de certains produits.

**\*Vous venez de lancer le programme «Libota+», pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit?**

\*\*Libota est un mot lingala qui signifie «la famille». Libota+ existe depuis le 12 mai 2018. Nous avons mis en place ce concept «Libota+» pour lutter contre la faim, assurer une certaine autonomie financière aux Congolais surtout les jeunes, les pousser ainsi à entreprendre. Nous le faisons dans le cadre de l'entrepreneuriat. Libota+ est une association située non loin du centre sportif de Makélékélé (le premier arrondissement de Brazzaville). Pour l'instant nous sommes basés à B/ville et Pointe-Noire, mais nous projetons nous installer à Dolisie et à Ouessou.

**\*Comment fonctionne Libota+?**

\*\*C'est très simple. Il suffit de s'inscrire tout en parrainant deux personnes qui feront la même chose. Dès lors que le réseau de la personne inscrite atteindra six personnes, elle gagne un salaire. Déjà à l'inscription elle bénéficie d'un pack de bienvenu. Cela peut être une boîte de lait, de la bouillie ou toute autre chose. C'est la 1ère étape. La seconde qui consiste à parrainer deux personnes est sanctionnée par une somme de 25.000F CFA et une provision alimentaire de 40.000F CFA de son choix. La troisième correspond à un gain de 81.000 frs CFA ainsi que des provisions alimentaires de 55.000F CFA. Ici, la personne gagne un forfait de provision alimentaire durant huit mois. A la quatrième étape, la personne peut gagner un véhicule, un voyage à Dubai et un chèque d'environ 700.000F CFA. Enfin à la dernière étape, la personne devient directeur libota avec un chèque d'environ 1.000.000F CFA.

**\*Quelles sont vos sources de financement?**

\*\*Nous sommes dans un système participatif. Lorsque les gens s'inscrivent, ils payent leur adhésion. Cet argent génère des revenus pour faire fonctionner l'association.

**\*Quelle action avez-vous déjà entreprise?**

\*\*Pour l'heure, nous sommes encore dans la phase de sensibilisation, mais, il y a déjà des gens qui ont intégré ce programme et bénéficient de ses opportunités. Nous sommes dans la mobilisation et la formation en entrepreneuriat.

**\*Vous êtes déjà à combien de membres?**

\*\* Nous pouvons estimer que nous sommes à peu près trois cent membres répartis dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

**\*Pensez-vous que Libota + soit efficace, surtout en cette période de crise?**

\*\*Le seul moyen de sortir de cette crise c'est l'entrepreneuriat. Il faut générer des revenus, il faut investir, créer des actions qui feront fructifier l'argent. Nous pensons que Libota+ est une opportunité pour les Congolais d'avoir une autonomie financière. Le projet prévoit également des formations sur l'épargne, le leadership.

**\*Un dernier mot?**

\*\*J'incite les Congolais à adhérer à Libota+. Je lance également un appel aux partenaires qui peuvent nous soutenir, la FAO, par exemple ou le PAM. Nous avons un projet agropastoral lequel permettra à notre projet d'avoir des bases solides.

Propos recueillis par  
Esperancia MBOSSA-OKANDZE.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Assurances**

**L'indemnisation des victimes de l'ARC à Ouenzé a vécu**

Après le siège de l'Assurance et réassurance du Congo (ARC), au Centre-ville, l'arrondissement 2 Baongo et Pointe-Noire, la campagne de paiement et de recherche des sinistres souscrits à l'ARC se poursuit. Jeudi 26 juillet, elle a concerné 61 victimes de sinistres de Ouenzé, le 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale pour une valeur de 33395040 F CFA. Les victimes qui se sont manifestées ont reçu des chèques qui leur permettront de couvrir les dépenses engagées au moment du sinistre.

La campagne actuelle vise la recherche effective de tous les sinistrés de l'ARC, victimes d'accidents assurés chez l'ARC, pour percevoir leurs indemnités. Et la mission de l'ARC est de protéger ses assurés en cas d'accidents, incendie, maladie et autres. A l'issue de la cérémonie, Colette Ntsé, victime d'un accident de circulation en 2005, dans la localité d'Inoni Falaise (département des Plateaux), a dit que cette indemnisation est un véritable soulagement: «Après treize ans d'attente, je ne peux qu'être comblée de joie car j'avais totalement perdu espoir. Je suis très reconnaissante à l'ARC et cet argent me permettra de continuer mes soins, puisque de temps en temps je ressens un mal au niveau de la clavicule». Pour sa part, Kevin Oba, lui également victime d'un accident de circulation en août 2016, a confié qu'il a engagé des dépenses pour ses soins sur fonds propres: «Ce n'est qu'après un long moment que l'ARC a remboursé ces

dépenses mais avec beaucoup de tracasseries au niveau du service sinistre. Le chèque que je reçois aujourd'hui va certes me soulager, mais la durée a été très longue pour moi», a-t-il affirmé. Selon Aude Vaya, directeur de la production et du développement à l'ARC, sur instruction de leur directeur général, ils ont tout mis en œuvre pour retrouver ces sinistrés afin qu'ils rentrent dans leurs droits. «Nous ne pouvons pas mettre une nouvelle politique de développement de l'ARC sans régler ses questions. Nous voulons dire aux assurés que nous avons de nouveaux produits à vendre, et que la compagnie nationale congolaise d'assurance existe toujours. Aujourd'hui, nous avons pensé seulement aux personnes victimes d'accidents de circulation. Nous avons à présent une liste de 20.000 victimes que nous devons rechercher. Dans les villes comme Pointe-Noire où il n'y a pas encore d'adresses,



Une victime recevant son indemnisation

la tâche a été délicate pour retrouver les assurés. Et pour ce faire, nous avons mis en place le numéro téléphonique (75 75) pour permettre aux clients de l'ARC non encore retrouvés d'appeler pour rentrer en contact avec les services habilités», a-t-il expliqué. Judicaëlle Princelie Mabika, directrice des sinistres et du contentieux à l'ARC a lancé un appel à toute personne ayant subi des dommages non encore pris en charge par l'ARC de se présenter à leur agence de Brazzaville pour leur indemnisation, avec un document précisant les références du dossier: «Nous avons mis en place le numéro téléphonique (75 75) pour que nos abonnés non encore indemnisés

nous appellent pour déclarer leur sinistre, en communiquant les informations suivantes (date de l'accident; le nom de l'assuré; l'immatriculation du véhicule assuré, si c'est un accident de la circulation). Ils peuvent aussi venir directement dans nos services pour faire prévaloir leur droit», a-t-elle fait savoir.

A noter que cette campagne saluée par l'administrateur-maire de Ouenzé Marcel Nganongo pour avoir également pris en compte les victimes de son arrondissement, se poursuivra dans d'autres arrondissements de Brazzaville et dans d'autres localités du pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

**Congo-Chine**

**Les travaux de la Zone économique spéciale avancent normalement**

Les délégations des experts du Congo représenté par Dieudonné Bantsimba, directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement et de la société China Overseas infrastructure development and investment compagny limited (COIDIC) représentée par Liu Zhum ont mené du 23 au 26 juillet 2018 les négociations relatives à l'accord-cadre pour le développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Les relevés des conclusions relatives à cet accord-cadre ont été présentés vendredi 27 juillet 2018 au cours d'une séance de travail présidée par Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux en présence de ses collègues Pierre Mabiala des Affaires foncières, Adelaïde Mougany des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas du Plan et de la statistique.

La signature définitive aura lieu dans le cadre du Forum Sino-africain de septembre 2018, à Pékin, en Chine. Le Congo et la Chine ont convenu de valider l'ensemble des dispositions de l'accord-cadre qui comprend 15 articles. La partie congolaise a accepté le principe d'association de COIDIC qui l'a sollicitée pour l'élaboration de la liste négative des domaines ou secteurs interdits ou limités aux investisseurs étrangers dans la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. La délégation de COIDIC a marqué sa volonté de disposer d'une centrale à gaz pour la production d'électricité très nécessaire au développement des activités industrielles prévues dans la zone.

La partie congolaise a informé COIDIC de l'existence d'un projet similaire en étude avec la société Khalil, société Emiratite, pour mieux exprimer ses besoins en la matière et comprendre le mécanisme en approvisionnement en gaz et de production en électricité. Elle a rencontré les représentants des ministères des Hydrocarbures et de l'Energie et de l'hydraulique qui leur ont donné les informations nécessaires. Au terme de leurs échanges, COIDIC a proposé de transmettre une note à la partie congolaise présentant sa vision sur le développement de la centrale à gaz dans laquelle se dégage deux options, à savoir: la collaboration de COIDIC avec le Gouvernement congolais pour la construction



Les quatre ministres assistant à la signature de l'accord-cadre

d'une centrale à gaz dans la zone économique spéciale et la négociation avec la centrale électrique du Congo ou un autre opérateur pour le développement d'une unité de production d'électricité à partir du gaz. Jean-Jacques Bouya a affirmé: «Le projet sur les Zones économiques spéciales est un problème important de notre coopération de partenariat stratégique global et aussi au niveau national. Nous pouvons dire que c'est

un problème important de notre Plan national de développement (PND); ce qui permet de contribuer à la diversification économique de notre pays. Nous accompagnerons le projet dans la mise en œuvre de tout ce qui peut faciliter le développement de la zone et fiabiliser après analyse la rentabilité. Nous attendons à la fin du mois d'août l'étude détaillée du projet».

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA

**Qui me répondra?**

Les jeunes Congolais ne veulent pas s'investir dans l'entrepreneuriat. La plupart d'entre eux n'attendent que l'intégration à la Fonction Publique. Comment sortir de ce cercle vicieux?

Gelda Massengo (La Base, Brazzaville)

RD Congo

## Le régime Kabila face au retour des opposants exilés

Alors que Joseph Kabila poursuit ses consultations pour chercher un candidat à la majorité, les candidatures se multiplient dans les rangs de l'opposition, même si la perspective de candidature unique est envisagée. Il reste moins de deux jours pour déposer son dossier, la clôture étant prévue pour le 8 août. Parmi les ténors, Moïse Katumbi refoulé deux fois consécutives à la frontière zambienne, alors que Jean-Pierre Bemba a pu, lui, rentrer dans son pays, où il a été accueilli par ses partisans venus par milliers à l'aéroport de Ndjili de Kinshasa. Pour le camp présidentiel, le retour de Bemba témoigne qu'il n'y a pas de problème de démocratie au Congo.

Dans l'entourage de Moïse Katumbi, on dénonce depuis septembre 2015 et son départ de la majorité un acharnement de Joseph Kabila. L'ancien gouverneur du Katanga a laissé, selon ses proches, une image de bonne gestion à Lubumbashi qui aurait fait de l'ombre au chef de

l'Etat congolais. «Ils ont essayé de l'accuser d'action violente, mais qui pourrait le croire, lui est l'un des rares à ne pas avoir de sang sur les mains», explique un de l'opposant. A entendre Alexis Thambwe Mwamba, et Lambert Mende Omalanga, respectivement ministre de la justice et de la communication, un mandat d'arrêt pèse sur Katumbi, s'il venait à rentrer en RDC. Paradoxalement, quand celui-ci décide de regagner le pays,



Jean-Pierre Bemba

ce qui ferait l'affaire de ceux qui le qualifiaient de fugitif, les frontières se verrouillent. Dans les rangs de la majorité on assure qu'il n'y a pas de stratégie anti-Moïse Katumbi. Mais un député de la majorité confie: «Joseph Kabila n'aime pas les



Joseph Kabila

traîtres». Ce député assure également que l'opposant n'aura jamais le courage de rentrer. «Et ça, le chef l'a toujours su, il suffisait de lui faire peur par une menace d'arrestation», a-t-il renchéri.

Pour certains observateurs, la majorité présidentielle de la RDC est dans le qui-vive. La sortie de prison de Jean-Pierre Bemba aurait surpris le camp présidentiel. «Ils n'avaient pas le temps d'exhumer un dossier contre lui, ils ne pouvaient pas non plus lui refuser son passeport diplomatique de sénateur», commente un des observateurs. Mais tout le monde, dans l'opposition, dit redouter que la candidature de l'ancien vice-président soit bloquée par la Commission électorale ou la Cour constitutionnelle, en utili-

sant le prétexte de sa condamnation définitive pour subornation de témoin par la CPI. «Les deux d'un coup, c'est sûr, ça aurait été trop», fait savoir un opposant. Concernant Moïse Katumbi, c'est la course contre la montre, le délai de dépôt des candidatures expire ce 8 août. Au cas où ses partisans ne réussissent pas à déposer sa candidature dans le délai, et Bemba disqualifié pour un quelconque motif, cela ouvrirait grandement la voie au candidat du régime Kabila, jusqu'ici, non



Moïse Katumbi

encore connu.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

Zimbabwe

## Emmerson Mnangagwa conserve le trône

Les résultats des élections générales du 30 juillet 2018 au Zimbabwe ont donné leur verdict vendredi 3 août dernier, déclarant vainqueur de la présidentielle Emmerson Mnangagwa, président par intérim, candidat de la ZANU-PF, parti au pouvoir. Une victoire dès le premier tour avec 50,8% des suffrages selon la Commission électorale du pays (ZEC). Selon les résultats partiels publiés la veille, le candidat Mnangagwa caracolait déjà largement en tête du scrutin, face à son challenger de l'opposition, le leader du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) Nelson Chamisa, qui continue à contester l'issue du vote. Des violences post-électorales ont causé la mort d'au moins 6 six personnes. Les résultats partiels portant sur neuf des dix provinces du Zimbabwe an-



Emmerson Mnangagwa

noncent que Emmerson Mnangagwa, ancien bras droit du président Robert Mugabe destitué en novembre 2017, a obtenu 2.147.505 voix, contre 1.929.704 pour son principal adversaire Nelson Chamisa.

L'opposition a immédiatement rejeté cette victoire, promettant qu'elle allait saisir la justice. Mais, le président Mnangagwa, 75 ans, a salué «un nouveau départ» et appelé à l'unité de tous les fils et filles du Zimbabwe. «Unissons-nous dans la paix, l'unité et l'amour et ensemble construisons un nouveau Zimbabwe pour tous», leur a-t-il lancé. Avec sa victoire, le

parti au pouvoir obtient également la majorité au Parlement. Mercredi 1er août, plusieurs centaines de manifestants de l'opposition s'étaient regroupés devant les bureaux où se déroulait le dépouillement des résultats du scrutin. C'était pour crier au scandale et déplorer les mauvaises pratiques du régime, selon les membres de l'opposition. Ils avaient investi par la suite les rues de la capitale Harare, s'affrontant avec les forces de l'ordre qui tiraient à balles réelles sur la foule. Outre les manifestants, même des journalistes ont été passés à tabac et ont vu leur matériel saccagé.

Désormais, Emmerson Mnangagwa devra se préparer pour son investiture dans les tout prochains jours comme président élu du Zimbabwe, et mettre en musique son projet de société. Il aura en même temps à répondre aux défis majeurs du pays dans une nation rongée par la corruption et où la relance de l'économie figure en première ligne des préoccupations du peuple.

Aristide Ghislain NGOUMA

Centrafrique

## Les dépouilles des journalistes russes rapatriées à Moscou

Tués dans la nuit de lundi 30 à mardi 31 juillet 2018 en Centrafrique, les corps des trois journalistes russes ont été rapatriés dimanche 5 août dans la capitale russe Moscou. Kirill Radtchenko, Alexandre Rastorgouïev et Orkhan Djemal enquêtèrent sur le groupe de sécurité privée Wagner, spécialisé dans l'envoi à l'étranger de mercenaires, pour le compte du Centre de gestion des investigations, un projet lancé par l'opposant russe Mikhaïl Khodorkovski, en exil au Royaume-Uni. Des examens médico-légaux vont être menés sur leurs corps afin de «déterminer les causes de leur mort».

Les dépouilles des trois hommes transportées par un vol de la compagnie Air France ont été accueillies à l'aéroport de Moscou-Chérétiévo. Les trois journalistes étaient respectivement reporter de guerre (Orkhan Djemal), documentaliste (Alexandre Rastorgouïev) et caméraman (Kirill Radtchenko). Des relations et d'autres personnes susceptibles de détenir des infor-



Les trois journalistes russes tués pour leur engagement professionnel

mations en relation avec l'enquête sont actuellement entendues. D'après le ministère russe des Affaires étrangères, les trois journalistes, professionnels chevronnés «ont été attaqués par des hommes non identifiés qui avaient pour but de les voler et ont été tués alors qu'ils tentaient de résister». Leurs corps «ont été retrouvés à 23Km de Sibut», localité où ils auraient été rattrapés à un barrage dressé sur une route.

En mars, Moscou avait annoncé avoir envoyé en Centrafrique cinq officiers et 170 instructeurs civils, qui selon des experts pourraient appartenir à Wagner. Moscou n'a jamais reconnu officiellement le

rôle du groupe Wagner dans des conflits, ni les pertes subies par ses combattants. Et depuis début 2018, la Russie a déployé des instructeurs militaires en Centrafrique, livré des armes à l'armée nationale et assure la sécurité du président Faustin-Archange Touadéra, dont le conseiller à la sécurité est un Russe. L'ONG française Reporters sans frontières (RSF) a réclamé mercredi aux autorités centrafricaines et russes «une enquête sérieuse et approfondie» pour identifier les auteurs de ces assassinats.

Azer ZATABULI

**POUR VOS PROBLEMES DE GESTION CAISSE**

LA SOLUTION

AVEC

**MT@Cash Management**

**À PARTIR DE 499.000 xaf ht**

**FONCTIONALITES & SERVICES DE BASE**

- OPÉRATION DE DÉCAISSEMENT / ENCAISSEMENT
- GESTION MULTI-CAISSE / MULTI-DEWISE
- GESTION DES DÉCAISSEMENTS À JUSTIFIER
- WORKFLOW DE VALIDATION / NOTIFICATION
- INTERFACE COMPTABLE / EDITIONS DIVERSES
- INTERFACE PAIE

**LOGICIEL + MISE EN SERVICE INCLUS**

**LIMITED**

+242 05 693 2523

marketing@mtl-congo.com

Integrated Business Solutions

**5<sup>e</sup> anniversaire de la chorale Saint Curé d'Ars de Mouléké (Archidiocèse de Brazzaville)**

**Les choristes doivent suivre le Christ et renouveler leurs engagements**

La chorale Saint Curé d'Ars, la deuxième de la paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Mouléké, a rendu grâce à Dieu, dimanche 22 juillet 2018, pour ses 5 ans d'existence. La célébration eucharistique de ses 5 ans a été présidée par l'abbé Brice Mouniengué, prêtre du diocèse de Kinkala, ordonné le 8 juillet dernier et qui célébrait ses prémices.



La chorale Saint Curé d'Ars célébrant son 5<sup>e</sup> anniversaire

S'appuyant sur l'évangile de Saint Marc (au chap. 6, versets 30 à 34), le célébrant a mis l'accent sur le retour de la mission des apôtres qui rendent compte de leurs merveilles à Jésus, et ensemble, se mettent à l'écart pour le repos du corps et de l'âme, pour se refaire les forces. «Chacun de nous a reçu une mission de Dieu, et dans l'Eglise, nous rendons compte à chaque hiérarchie. *Rendre compte ce n'est pas se rabaisser, mais c'est être humble comme l'a été le Curé d'Ars dont la deuxième chorale paroissiale porte le nom et fête ses 5 ans d'apostolat de chant liturgique. Que la prière de ce dimanche nous aide à suivre le Christ et à renouveler notre engagement*», a déclaré l'abbé Brice Mouniengué. Après l'homélie, 53 choristes se sont engagés dans le groupe. Lors de la cérémonie de promesse, l'abbé Chérubin a exprimé une inquiétude: la chorale est le groupe le plus rapproché du clergé, malheu-

reusement c'est aussi le groupe le plus païen. Lydie Nkondhos, présidente de la chorale, a rappelé que la chorale Saint Curé d'Ars a été créée le 22 mars 2013 par l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, curé d'alors, et la sortie officielle a eu lieu le 28 avril de la même année. Cette chorale a-t-elle dit, a la même mission que les autres chorales. Chaque choriste doit d'abord être chrétien et choriste après pour éclairer son intelligence et renforcer la volonté de conversion, puis sortir de l'ignorance religieuse. L'abbé Mathias Cédric Louhoumou a aussi exhorté les choristes à chanter audiblement, clair et distinct. L'instrument premier d'une chorale est la voix et non les instruments qui n'ont qu'un rôle d'accompagnement des voix. Selon lui, le message doit être perceptible:

«Qui chante bien, prie deux fois», disait Saint-Augustin, a-t-il rappelé. L'abbé Nathanaël Dieudonné Samba quant à lui, a fait une demande de prière afin que le peuple de Dieu garde la paix et que l'abbé Brice demeure fidèle au sacerdoce. A rappeler que la célébration eucharistique a été concélébrée par les abbés Cédric Louhoumou, aumônier diocésain des chorales, Nathanaël Samba, curé de la paroisse, Chérubin Kilabouna, aumônier paroissial de la chorale Saint Curé d'Ars et Fabien Miaoundamia, ordonné ensemble avec l'abbé Brice Mouniengué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDESSA (Sur les notes de Gilbert Gex N'KOUKA, vice-président de la chorale)

**Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM)**

**L'année jubilaire marquant le cinquantième a été lancée**

Le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) est une structure de l'Eglise catholique qui regroupe l'ensemble des conférences épiscopales régionales nationales catholiques d'Afrique et de Madagascar.

Il a officiellement vu le jour lors de la première visite d'un Pape en Afrique, celle du Pape Paul VI à Kampala, en Ouganda, en 1969.

En cette année jubilaire, un ensemble d'activités a été lancé à Kampala, début juillet. Il s'étendra jusqu'en 2019 avec la visite du Pape François à Kampala. Le programme des différentes activités sera communiqué dans les jours à venir.

Abbé Brice Armand IBOMBO

**Evangile et Santé**

**Instaurer des commissions d'hygiène, sécurité et santé dans les paroisses**

Avec le nombre croissant des laïcs qui communient, l'Eglise fait appel ces derniers temps à d'autres laïcs chrétiens appelés «ministres de communion» et à des religieuses qui aident les prêtres au cours des messes à donner la communion.

Mais force est de constater que dans certaines paroisses, sur le plan de l'hygiène, certains ministres de communion et religieuses ne s'entourent pas de garanties d'hygiène. Ils ne se lavent pas les mains pour donner la communion aux fidèles. Auparavant, ils se sont salués en se serrant la main, ignorant ce qu'ils ont pu toucher sur le chemin vers l'église.

Au moment où la grippe fait rage ainsi que d'autres maladies comme la tuberculose, et au moment où l'Eglise nous demande de lutter contre les antivaleurs, pensons également à instaurer des commissions d'hygiène, sécurité et santé dans nos paroisses, qui doivent redevenir des lieux d'éducation, de sensibilisation, avant qu'elles n'importent la saleté de nos marchés et autres lieux publics.

Je me souviens, enfant de chœur, des prêtres nous imposaient de nous laver les mains avant de monter à l'autel toucher les objets sacrés.

Pourquoi les groupes Evangile et Santé composés d'agents et cadres de la santé n'existent-ils plus dans nos paroisses?

Jean François Séraphin GANGA

**NECROLOGIE**



Casimir BIAMPAMBA, Eric Aimé KOUIZOULOU et la famille informent les parents, amis et connaissances du décès de Maman Louise NTOUBILA, membre de la Schola populaire de la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Le décès est survenu le vendredi 3 août 2018, et la veillée se tient au 48, rue Djambala, Mougali.

**REMERCIEMENTS**

Monsieur et Madame Batangouna, les familles Ngandu et Ndamba remercient tous les parents, la maisonnée des croyants, les agents de service, amis et connaissances pour leur assistance, lors du décès de leur fille, petite fille et nièce



Batangouna Eunice Véronica, âgée de 10 ans, survenu mardi 24 juillet 2018, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, dont l'inhumation a eu lieu, mercredi 1<sup>er</sup> août 2018, à Brazzaville.

Tes parents ne t'oublieront jamais.

**REMERCIEMENTS**

La famille Bamba, la famille Royale Nkata, la famille de la regrettée ainsi que Dhello Thomas, Yoba Rosalie, Peyreira Joseph, Loemba Louis Jean, Mavoungou Novais Paul remercient parents, amis et alliés, ainsi que tous ceux qui se sont associés à leur deuil, à la suite du décès de la regrettée Maman Suzanne MAVOUNGOU, décédée le mercredi 21 février 2018, à Pointe-Noire, et inhumée le samedi 3 mars 2018 à Pointe-Noire.

**OFIS BT**  
BUILDING TECHNOLOGIES

**7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

- Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.
- Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.
- Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.
- Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.
- Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.
- Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.
- Coût** attractif.

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME en contactant le 06 899 98 53**

@OFIS.CG @OFIScg OFIS

Un Dimanche en paroisse

**Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko**  
(Diocèse de Gamboma)

Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko est sortie des eaux!

Ce ne sera pas une dédicace, mais «seulement» une bénédiction. Mais la nuance aura certainement échappé à beaucoup à Makotimpoko le samedi 4 août. Les fidèles étaient dans une telle allégresse que dans les différentes allocutions, le mot «historique» est revenu comme une ritournelle. C'était en effet un événement inoubliable fort de tous les symboles qui font d'une fête une belle réussite. En ce samedi, le soleil baignait de ses rayons généreux les bords du fleuve Congo d'où a émergé la paroisse Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde. En cette contrée où, autre trait souligné, la foi ne fait que commencer à s'enraciner, réunir en une messe solennelle la bénédiction d'une nouvelle chapelle fruit des seuls efforts des chrétiens et de leur députée Mme Bernadette Ondzé Gambolo; accueillir trois diacres et deux nouveaux prêtres ne s'étaient jamais vu dans la contrée en une seule journée. Exceptionnel! Un événement salué avec déférence par l'Evêque de Gamboma, Mgr Urbain Ngassongo qui a tenu à saluer dans un lingala d'une perfection qui a ajouté à la fête chacun des acteurs de cette réalisation. Un



Mme Bernadette Ondzé Gambolo, députée et bienfaitrice engagée de la paroisse

événement resitué aussi au cours de l'homélie par le nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina, qui a fait le déplacement de Brazzaville et a affronté la centaine de kilomètres de sable fuyant d'une piste éprouvante pour les hommes et les machines depuis Gamboma. Eux deux, entourés d'une quinzaine de prêtres, ont concélébré. Pour la bénédiction de la nouvelle église, et pour la cérémonie d'ordination des trois diacres et des deux nouveaux prêtres. Pour la bénédiction de la nouvelle église, et pour la cérémonie d'ordination des trois diacres et des deux nouveaux prêtres. «Voici le jour que fit le Seigneur», a lancé d'emblée le curé de la paroisse (et aussi principal architecte de l'église),

l'abbé Jickler Etsoh-Ledzambe. La bénédiction de la nouvelle église aurait dû être une dédicace, n'eussent été les difficultés de dernière minute qui n'ont pas permis de mettre l'autel aux normes canoniques. Mgr le Nonce apostolique a donné l'homélie inspirée des textes du jour, notamment de l'Evangile en Saint Matthieu (9,35 - 10,1). Il a souligné le caractère exceptionnel de cette journée: dans la vie, at-il dit en substance, il est permis de rêver, mais nombreux n'auraient jamais pensé vivre ce moment. L'église est le Temple de Dieu... un lieu pur et saint comme doivent l'être nos corps et nos cœurs. «On entre dans l'église pour adorer Dieu, on en sort pour aimer les

autres», a rappelé Mgr Molina. En des termes à la fois fermes et chaleureux, Mgr Molina a rappelé aux futurs et nouveaux prêtres qu'ils ne venaient pas embrasser une carrière. On ne naît pas prêtre, on le devient. «Rien ne sert de demander aux chrétiens d'être saints, si toi-même tu n'es pas saint». Il a repris des paroles du Pape François: «Ne soyez pas des fonctionnaires de l'Eglise». Puis a suivi la cérémonie d'ordination des trois diacres Gabin Aloua, Ledestin Bia Ebeze et Marc-Sanders Okemba Olingou. Ensuite l'ordination presbytérale des abbés Bely Kanga Elenka et Bénéchou Crispal Dongali Taranguebali. Le tout suivant les rites qui s'attachent au diaconat et au presbytérat. Le tout aussi dans l'allégresse et la joie, emmenées par la chorale constituée pour l'occasion. Les allocutions de fin, du maire de la localité qui a appelé les populations à faire entrer le message de Dieu dans leurs cœurs pour en chasser les rites de haine et de mort; de Mme Bernadette Ondzé Gambolo qui a expliqué avec pudeur que le développement ne s'entend pas seulement en termes économiques, mais aussi spirituels, et l'adresse de Mgr Urbain Ngassongo à ses diocésains ont clos à 15h15 une cérémonie haute en couleurs entamée à 10h.

ASM

**Abbé Fuck Jicker Etsoh-Landzambé, curé**

**Une église, effort des chrétiens eux-mêmes!**

Prêtre du diocèse de Gamboma, l'abbé Fuck Jicker Etsoh-Landzambé est curé de la paroisse de Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko et économiste diocésain de Gamboma. Il a répondu à nos questions.

**\*Vous êtes à la fois curé de la paroisse et économiste du diocèse, comment conciliez-vous ces deux responsabilités?**

\*\*Je suis économiste diocésain, cela ne m'empêche pas d'être pasteur. Un économiste, c'est d'abord un prêtre qui a pour mission d'enseigner, gouverner et qui reçoit le mandat de l'évêque de faire une partie d'apostolat de l'évêque. Un économiste est un lien: on travaille en collégialité avec les amis et les autres prêtres qui sont appelés par l'évêque à faire cet office-là. Nous avons des rendez-vous au niveau du diocèse. Lorsque l'évêque nous appelle, on travaille et chacun repart dans sa paroisse. Pour mon cas, ça ne me pèse pas d'être curé et économiste. D'ailleurs, dans d'autres diocèses, la pratique est courante. Je fais cet office comme économiste pour aider l'évêque à faire ce travail. Comme pasteur, je dois être dans une paroisse. Notre diocèse n'a pas encore beaucoup de prêtres et les prêtres qui y sont ont beaucoup de charges; chacun doit accepter ce qu'il peut faire.

**\*Pendant les années vous vous êtes attelés à la construction de la belle église que l'on voit, mais à quel point en sont les travaux?**

\*\*Comme vous venez de constater, on est en train de travailler avec les chrétiens, on attend les finitions. L'église est déjà construite et il y a le presbytère en cours de construction mais déjà tollé. Mais il nous manque les moyens pour les finitions et on est là avec des chrétiens: on se bat toujours avec les encouragements de l'évêque; le concours de notre évêque. On se met en travail en sachant que nous sommes un nouveau diocèse. Donc prêtres et chrétiens doivent se mettre au travail pour l'épanouissement de notre diocèse.

**\*Comment avez-vous trouvé la paroisse à votre arrivée?**

\*\*Dès mon arrivée, il faut signaler que ce n'était pas encore une paroisse. C'était encore une communauté qui dépendait de la paroisse Saint-Pie X de Gamboma, notre paroisse mère qui est devenue cathédrale. Quand

Renouveau. Chaque mouvement d'apostolat possède une petite caisse pour ses cotisations, afin d'améliorer le mouvement. Ils sont là à aider également la paroisse pour l'épanouissement de la vie de l'Eglise. Nos mouvements d'apostolat nous soutiennent dans plusieurs domaines, au niveau de la paroisse ou au niveau du diocèse. Ces mouvements sont encore en pleine maturation. Nous pensons qu'avec l'inauguration de la nouvelle église, nos mouvements d'apostolat seront des grands mouvements.



je suis arrivé, il y avait une chapelle. Avec les chrétiens, petit-à-petit, on a eu envie de construire l'église. On a discuté ensemble, et avec les deux conseils finalement on a décidé de construire. On a commencé avec la fondation de l'église puis la fondation du presbytère. Aujourd'hui, on est content d'avoir une petite église construite déjà et le presbytère, mais on attend les finitions des deux offices.

**\*Quelles sont vos ambitions pour la communauté chrétienne après la bénédiction de l'église?**

\*\*D'abord, il faut chercher à former des chrétiens qui soient responsables de leur propre paroisse. Parce que la paroisse n'appartient pas aux prêtres. C'est un bien du diocèse, mais ce sont les chrétiens qui doivent l'entretenir. Après l'inauguration de l'église, nous souhaitons avoir une école bien construite afin d'instruire les enfants pour une bonne éducation et avoir aussi les salles de classe pour le catéchisme. Pour nous, il faut dès les premières années dans la paroisse, bien former les chrétiens, d'abord par le catéchisme et par les enseignements de l'Eglise catholique dans les écoles. Oui, c'est l'effort des chrétiens de Makotimpoko et l'encadrement de la députée d'ici qui nous soutient dans ce travail; elle et à l'œuvre jour après jour et elle se donne pour ça. On est content d'avoir cette église, parce que c'est l'effort des chrétiens de Makotimpoko. On n'a pas eu une aide venant d'ailleurs jusque-là, mais on espère en avoir un jour.

**L'auteure**



Déogratias MONGO Journaliste stagiaire

**Une église toute neuve**

Makotimpoko est l'une des onze sous-préfectures du département des Plateaux. Située au bord du fleuve Congo, la sous-préfecture couvre une superficie de 4.975 Km<sup>2</sup> avec 54 villages riverains. Elle compte 25.373 habitants, ce qui la situe au rang de 3<sup>e</sup> sous-préfecture la plus peuplée du département. Avant son érection en paroisse, Makotimpoko a longtemps été une Communauté chrétienne vivante de la paroisse Saint-Pie X de Gamboma. En 1994, le père Joseph Kordek, alors curé de la paroisse, se procure un terrain qui servira à la construction d'une chapelle provisoire. A son départ, le père Thomas Kania poursuit l'animation pastorale des communautés de Makotimpoko, Motokomba, Motokomba, Bodouango et Mombondjo. Une année après la création du diocèse de Gamboma, en 2013, Mgr Urbain Ngassongo fait de



L'église Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko

la communauté de Makotimpoko une Zone pastorale spéciale où il nomme l'abbé Jicker Etsoh-Landzambé, vicaire zonal, le 29 octobre 2014.

Par décret épiscopal, la communauté de Makotimpoko est élevée au rang de paroisse et placée sous le patronage de Sainte-Faustine de la Divine Miséricorde. L'abbé

Jicker est nommé curé de la nouvelle paroisse avec pour missions le soin pastoral des âmes et la célébration des sacrements. La paroisse couvre tout le district; il compte à ce jour cinq grandes communautés chrétiennes de base, avec des catéchistes animateurs qui se consacrent essentiellement au ministère de la Parole à travers la catéchèse et la célébration dominicale en l'absence du prêtre. Le nombre important de chrétiens continue d'œuvrer pour l'évangélisation de ce secteur fluvial.

Dans la phase préparatoire de sa création, la paroisse a bénéficié de la générosité de quelques donateurs locaux et de la ferveur des chrétiens, ce qui a permis la construction de son presbytère et de sa somptueuse église bénie samedi 4 août 2018 à l'occasion de l'ordination de trois diacres: les abbés Ledestin, Gabin, Sanders et de deux prêtres: les abbés Bely et Bénéchou.

**M. Jean-Bosco Benda (Papa Mandefou), vice-président du Conseil pastoral paroissial**

**«Nous sommes une paroisse en développement, avec les défis que cela suppose»**

**\*Depuis quand assumez-vous cette charge et quelle est la durée de votre mandat?**

\*\*J'ai commencé à assurer la charge de vice-président du Conseil pastoral paroissial depuis trois ans. Normalement, le mandat est d'un an renouvelable. Je suis à la troisième année du renouvellement.

**\*Quelles sont les difficultés et**



**qu'avez-vous déjà réalisé?**

\*\*Les difficultés sont surtout liées au financement. C'est une paroisse à peine érigée. Car c'était d'abord une communauté. Donc, c'est une jeune paroisse. C'est aussi un peuple qui n'a pas encore la foi véritable, un peuple qui est encore dans le monde. La grande difficulté est au niveau du village: les eaux envahissent le village et on ne peut mener

aucune activité pour la paroisse. Le projet réalisé était uniquement sur la construction de la paroisse. C'est par des cotisations que nous avons pu atteindre le projet de construction de notre église paroissiale.

**\*Comment sont gérés vos mouvements d'apostolat?**

\*\*Ici nous avons six groupes: les Elisa, les Yamboté, Légion de Marie, Chorale, les Servants, le

Invention

# Les cuiseurs économes "Congo mboté" présentés à

Lancé à Brazzaville par l'ONG française Initiative développement, le projet de fabrication des cuiseurs économes "Congo mboté" a été présenté le 17 juillet dernier à la population, au centre de formation Don Bosco, à Tié-tié, le troisième arrondissement de Pointe-Noire. En présence notamment de Todd P Haskel, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, de l'administrateur-maire de cet arrondissement Ambroise Bayakissa et de Julien Petit Jean, responsable du programme filière cuiseurs économes.

Julien Petit Jean remettant un cuiseur à l'ambassadeur



Le cuiseur "Congo mboté" a pour but de lutter contre la déforestation. Il réduit, grâce à sa technologie, les fumées toxiques dégagées lors de la cuisson des aliments dans les ménages. Sa mise en vente a été bien saluée par la population.

Expliquant l'importance de ce projet financé par l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Julien Petit Jean a affirmé que toute une gamme de cuiseurs économes communément ap-

pelé «Lituka Congo mboté» a été développée. C'est un produit moderne fabriqué par les Congolais permettant aux femmes d'économiser plus de 50% de bois et 40% de charbon par rapport aux foyers traditionnels. «Et, grâce à la collaboration avec Action de solidarité internationale et le centre de formation Don Bosco, nous formons, accompagnons et responsabilisons toute une génération, en lui donnant le goût d'entreprendre et de renforcer son autonomie», a-t-il fait savoir.

Le diplomate américain a sa-

lué ce projet créateur d'opportunités d'emplois pour les jeunes et qui, plus est, réduit le phénomène de pollution en améliorant les conditions de vie de la population.

L'administrateur-maire Ambroise Bayakissa s'est réjoui du fait que son arrondissement a été choisi pour le lancement du projet «Lituka Congo mboté», lequel va réduire tant soit peu le travail des ménages utilisant le bois de chauffe et l'abattage sauvage de bois dans les forêts du Congo.

Equateur Denis NGUIMBI

Rotary Club de Brazzaville

# Soirée caritative pour

«Donner la lumière dans les cœurs des malvoyants», c'est le thème de la soirée de gala organisée samedi 7 juillet 2018 à Brazzaville, par les membres de la Fondation Rotary Club de Brazzaville en faveur des élèves déficients visuels de l'Institut national des aveugles du Congo (INAC). Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, des cadres du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger et des bénéficiaires ont pris part à cette soirée caritative agrémentée par l'orchestre Salsa Idéal dont le président est Charles Bouétoumou.



Jérémie Mouyokani

élèves intégrés du collège au lycée pour un meilleur suivi, en facilitant le déplacement des professeurs par la dotation de motos pour tous les élèves disséminés à travers la ville; de renforcer le dispositif d'accompagnement des étudiants déficients visuels à l'université Marien Ngouabi, etc.

Jérémie Mouyokani, circonscrivant l'évènement, a déclaré: «Aujourd'hui comme à l'accoutumée, nous sollicitons vos contributions pour soutenir les couches vulnérables de notre société et l'INAC, établissement conventionné spécialisé du Congo, en est le principal bénéficiaire.» Il a été collecté à l'occasion la somme de 3.000.000 F.CFA. La soirée s'est poursuivie avec la vente aux enchères et la tombola. L'élève Daniel Mbanza, déficient visuel, a lu brillamment au cours de cette cérémonie un poème intitulé: «La malvoyance», en se servant



Simon Léon Kenzo

de l'écriture braille. Jérémie Mouyokani s'est vu décerner une distinction honorifique décernée par Yaovi Tigoé, président du Rotary, pour ses actions de lutte contre la misère dans le monde. Cette distinction fait de lui le directeur général et gouverneur du District 9190 du Rotary International alors que Frédéric Bishau Shi a été élevé au rang de gouverneur.

Etablissement public cogéré par l'Etat et l'Armée du Salut, l'INAC a pour population cible les élèves déficients visuels. Ses objectifs sont: assurer la promotion sociale des aveugles du Congo par des actions de dépistage, éducation et intégration scolaire; former et réinsérer de façon socioprofessionnelle et; faire des recherches en matière de taphophilie (science qui étudie la cécité).

Victor GUEMBELA

Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE

Boîte postale: 4315  
Téléphone: (242) 05 748 99 64/05 553 12 95/06 653 12 95  
Email: loubota47@live.fr/etudedenloubota025@gmail.com  
Pointe-Noire/République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte sous signatures privées tenu à Pointe-Noire en date du 12 avril 2018 par les cinq (5) actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION (SA avec CA) dénommée «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA», savoir: La société PPMS International; Monsieur Daniel CANTINI; Mademoiselle TOURRES Nathalie Bernadette Gisèle; Madame LIBOT Katell Sylvie et Monsieur JOUSIQUE Hervé François Jules, portant Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société, enregistré même ville, à Pointe-Noire Centre, le 5 juin 2018, folio 102/34, n° 3486, ainsi que son annexe, dûment enregistré et dont le Procès-verbal, déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 18 mai 2018, enregistré même ville et date, folio 102/33, n°3685:

- La MODIFICATION DE L'ARTICLE 2: OBJET, des statuts de ladite société:
  - 1\*-par ADJONCTION dans l'alinéa 1 de l'activité portant sur: «Activités travail temporaire» qui se présentera dorénavant comme suit:
  - 1-La mise à disposition du personnel de toute nationalité et de toutes activités: Activités travail temporaire».
  - 2\* -RETRAIT (annulation) de l'alinéa 2 portant sur:
  - 2-La fourniture, la vente de toutes matières, matériaux et matériels liés aux activités de chantiers».
- Ainsi, L'ARTICLE 2: OBJET, DES STATUTS de la société «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA» SE PRESENTE ACTUELLEMENT comme suit:
- La société a pour OBJET:
  - 1-LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE TOUTE NATIONALITE ET DE TOUTES ACTIVITES: ACTIVITES TRAVAIL TEMPORAIRE»;
  - 2-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHANT

DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA REALISATION ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.»

Comme conséquence desdites modifications et changements, les STATUTS DE LA SOCIÉTÉ «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO-SA» ONT ETE MIS A JOUR en date à Pointe-Noire du 18 mai 2018 suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, enregistrés même ville, le 05 juin 2018, folio 102/33, n°3685, ainsi que ses annexes, le tout, dûment enregistrés.

MENTION MODIFICATIVE DE L'IMMATRICULATION AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE:

Mentions ont a été portées dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 02 juillet 2018.

- Le procès-verbal d'assemblée du 12 avril 2018 portant modification de l'objet social a été enregistré audit greffe, sous le numéro 18 DA 2305;
- Le rapport de l'Administrateur général du 12 juin 2014 et du procès-verbal d'assemblée du 30 juin 2014 (Duplicata) ont été enregistrés, en date du 27 octobre 2017, sous le numéro 17 DA 1337 et les Statuts mis à jour suite à la modification de l'objet social, sous le numéro 18 DA 2309;

Ainsi donc la société «PROJECT AND PEOPLE MANAGEMENT SERVICES CONGO», en abrégé «PPMS CONGO SA», demeure toujours immatriculée, à la date du 02 juillet 2018 à Pointe-Noire, sous le numéro:

R.C.C.M., POINTE-NOIRE CG/PNR/09 B 931.

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA.

## Augustin Poignet, ancien président du Sénat

### Dix ans après, l'association éponyme se souvient de l'illustre disparu

A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du patriarche et ancien président du Sénat, Augustin Poignet, l'association de développement portant son nom a organisé une modeste cérémonie en souvenir, avec une messe d'action de grâces dite en l'église catholique Notre Dame de Lourdes de Sibiti et un recueillement sur la tombe de l'illustre disparu, le 24 juin 2018.

Sous l'impulsion de la veuve Poignet, sa présidente, plusieurs actions sont mises au crédit de cette ONG qui se démarque de bien d'autres associations. Parmi les actions qui font la fierté de l'association: la formation et l'encadrement des groupes vulnérables, les veuves et jeunes filles mères, l'équipement de la bibliothèque du lycée qui porte le prestigieux nom, l'installation en cours de la bibliothèque publique à l'église catholique, la production agricole des cultures vivrières et maraichères sur un



La veuve Poignet à côté du chef de famille et les membres de l'association pendant le recueillement.

site acquis et équipé d'outils de production modernes. La régularité de son fonctionnement et le réalisme dans les actions devaient faire de cette association un partenaire privilégié pour le développement local. Mais, les associations "du ventre" et satellites des partis politiques battent le pavé, au moment où le Gouvernement annonce la

relance de l'agriculture et la diversification de l'économie. Les ONG qui se distinguent par des actions concrètes à l'exemple de l'APAD sont volontairement oubliées par ceux qui ont la mission de mettre en œuvre le programme du Gouvernement.

Félix BOUKA  
Correspondant à Sibiti

**3 ans**  
*de Validité*



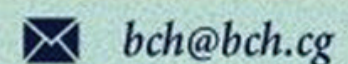
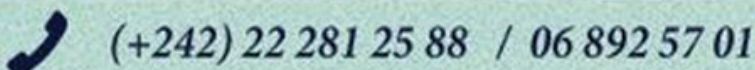
DESIGN & TECHNOLOGY

**4.000.000 FCFA**  
*Plafond de Retraits  
et Paiements*



*Un vrai partenaire*

**Carte Visa Prépayée**  
*Sécurisez vos paiements en ligne*





MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPSIR/2018/UGP PADEC  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU MANUEL  
D'EXECUTION DU CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES (CPA)**

**I- Contexte**

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration du Manuel d'exécution du Concours des Plans d'Affaires (CPA).

**II- Mission du consultant**

La mission du Consultant consistera à élaborer un manuel d'exécution pour la mise en œuvre du CPA en vue de stimuler l'émergence et l'éclosion d'un tissu de PME dynamiques et innovantes dans les secteurs d'activités et chaînes de valeur prioritaires, à fort potentiel. Ce manuel spécifiera les modalités relatives à la bonne exécution du CPA sur le plan administratif, de la passation des marchés, la gestion financière et le suivi-évaluation

**III- Tâches et Responsabilités**

Le consultant sélectionné devra:

- travailler en étroite collaboration avec l'UGP du PADEC, la Direction générale de l'ADPME, les organisations patronales, les chambres de commerce, les ministères en charge de: Plan, PME, Industrie, Tourisme, TIC, Transports et Finances.

- Prendre connaissance des documents techniques de préparation pour la mise en œuvre du CPA existants tels le rapport définissant les modalités d'action du CPA, le rapport d'évaluation du PADEC (document projet);
- Prendre en compte les procédures de la Banque mondiale en matière de gestion financière, de passation des marchés et de décaissements;
- Préciser clairement dans le manuel d'exécution les relations fonctionnelles ainsi que l'ancrage institutionnel du CPA et plus particulièrement:

- Les arrangements institutionnels;
- Les mandats de chaque entité impliquée et leurs interactions dans la mise en œuvre du CPA;
- Les procédures en matière de passation de marché;
- Les procédures administratives, financières et comptables de gestion des ressources du CPA et d'exécution des dépenses;
- Les procédures de suivi-évaluation;
- Les modèles de formulaires techniques nécessaires pour l'exécution du CPA;
- Les bénéficiaires du CPA et les modalités de leur sélection;
- L'approche méthodologique de mise en œuvre du CPA;
- Les modalités d'organisation du CPA;
- La stratégie d'accompagnement des lauréats du CPA etc.

**IV- Qualifications requises:**

Le Consultant devra entre autres:

- Avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 5 en économie, en gestion, en administration des affaires ou un diplôme similaire;
- Avoir une expérience dans l'ingénierie de projets;
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse sur la probléma-

tique des entreprises;

- Avoir une connaissance de l'environnement du secteur privé;
- Avoir une connaissance de l'environnement des MPME;
- Avoir déjà élaboré au moins 3 manuels d'exécution des structures du secteur privé ou de projets/programmes de développement; ou structures administratives;
- Avoir une expérience dans le contrôle, le suivi et l'évaluation de l'exécution budgétaire des projets;
- Avoir élaboré et évalué des CPA.
- Avoir une expérience en Passation des marches – gestion financière – renforcement de capacités institutionnelles etc.

**V- DEPÔT DES CANDIDATURES:**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention: «Recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration du manuel d'exécution du Concours des Plans d'Affaires (CPA)».

**Contact**

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

*Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2018*

Le Coordonnateur,

**Benoît NGAYOU**



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MPSIR/2018/UGP PADEC  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU MANUEL  
DE PROCEDURES DU FONDS D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES (FADPME)**

**I- Contexte:**

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration du manuel de procédures du Fonds d'Appui et de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME).

**II- Mission du consultant:**

La mission du Consultant consistera à décrire clairement les procédures organisationnelles des parties prenantes, opérationnelles des subventions aux MPME, ainsi que les mécanismes de gouvernance, de l'audit interne et externe, de passation des marchés, de gestion financière et du suivi évaluation.

**III- Tâches et Responsabilités:**

- Le consultant sélectionné aura pour tâches essentielles:
- d'identifier les acteurs clés de la mise en œuvre du Programme;
  - de collecter et d'analyser les informations/données disponibles;
  - de décrire les procédures de gestion du FADPME,

y compris les rôles et responsabilités de la firme d'exécution et de l'Unité de gestion du PADEC;

- de faire une description détaillée des instruments et activités du fonds développement des MPME;
- de décrire les procédures opérationnelles du FADPME;
- de définir les procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés acceptables par l'IDA qui seront utilisées par l'UGP dans la mise en œuvre du FADPME;
- de proposer des directives d'intégration des mesures environnementales et sociales dans les projets;
- de proposer des mesures pour la prise en compte de l'approche genre dans le processus de sélection des entreprises et des chaînes de valeurs;
- de définir les procédures de mise à jour du manuel;
- de proposer un canevas des rapports périodiques d'activités ainsi que les délais de dépôt;
- de proposer les modalités d'établissement du rapport d'achèvement etc.

**IV- Qualifications requises:**

Le Consultant devra:

- Avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 5 en économie, en gestion, en administration des affaires ou un diplôme similaire;
- Avoir une connaissance de l'environnement du secteur privé congolais;
- Avoir une connaissance de l'environnement des MPME;

- Avoir déjà élaboré au moins 3 manuels procédures des structures du secteur privé ou de projets/programmes de développement;
- Avoir une expérience dans le contrôle, le suivi et l'évaluation de l'exécution budgétaire des projets;
- Avoir déjà élaboré et évalué au moins un fonds d'appui à frais partagés est un atout;
- Avoir des aptitudes dans la gestion des initiatives de développement du secteur privé et une très bonne connaissance de la documentation actuelle sur les pratiques exemplaires dans les projets de développement propres à la promotion des MPME.

**V- DEPÔT DES CANDIDATURES:**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 Août 2018 à 16H00. Ils doivent être transmis avec la mention: «Recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration du manuel de procédures du Fonds d'Appui et de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME)».

**Contact**

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /  
Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/  
06 670 74 79  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

*Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2018*

Le Coordonnateur,

**Benoît NGAYO**

Cinéma à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville

# Le documentaire d'A. Blaise Balembonkazi diffusé

«Dans les pas des porteurs d'initiatives», tel est le titre du nouveau documentaire de création du réalisateur congolais Armand Blaise Balembonkazi. Ce film de 52 minutes a été diffusé, en avant-première, mardi 31 juillet 2018, dans la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. En présence de nombreux cinéphiles.

Une production signée Médiafrique Communication (le douzième de cette agence de développement culturel), ce documentaire montre que la précarité, le syndrome des guerres et le chômage au Congo-Brazzaville qui développent en chaque Congolais un réflexe de survie. Des hommes et des femmes, potentiels promoteurs, et porteurs d'initiatives ne manquent toujours pas d'idées, mais sont plutôt dépourvus d'argent et des nouvelles méthodes de travail pour inverser, de manière irréversible, leur destin.

Ce documentaire vise aussi à porter un éclairage sur tous ceux et toutes celles des citoyens congolais qui ont décidé de ne pas baisser les bras pour construire ou reconstruire une activité économique dans ce Congo-Brazzaville post-conflit.

Son déroulé permet de suivre l'itinéraire, souvent anonyme de ces protagonistes, trois femmes et cinq hommes, qui défilent devant l'objectif du réalisateur et parlent de leurs idées d'entreprise, des épreuves vécues, des résultats obtenus, des négociations avec les structures de micro finances ainsi que de l'impact de toutes ces péripéties sur leur vie privée.

De leur part, les acteurs de micro finances indiquent le suivi difficile de ces porteurs d'initiatives et les délicates décisions qu'ils prennent pour les accompagner.

Armand Blaise Balembonkazi est un géographe de formation qui s'est converti dans les métiers de cinéma et de l'audiovisuel, depuis 2003.

Fort de son expérience à la société Comafrique audiovisuel et en presse écrite, il a signé de



Armand Blaise Balembonkazi (à g.) avec des protagonistes du documentaire

nombreux documentaires, en tant que caméraman, monteur et réalisateur.

Après la projection de «Dans les pas des porteurs d'initiatives», le réalisateur a énuméré les difficultés rencontrées dans la réalisation de son nouveau documentaire qui a été concocté pendant quatre ans, notamment la défection des protagonistes et les problèmes de financement. «Le film a été réécrit quatre fois, à cause des défections des protagonistes.

J'ai connu énormément de difficultés. C'est une triste histoire, quatre ans pour un projet. Je pense que même si on avait dix millions, 50 millions, ce serait contre-productif. Il fallait être là-dedans, avec des hauts et des bas, des coups de travers, surtout en 2014, j'ai souhaité abandonner le projet, parce que je n'avais plus la tête à l'ouvrage...», a-t-il affirmé.

Médiafrique Communication a été fondée en septembre 1998 par l'écrivaine Marie-Léontine

**48<sup>ème</sup> Anniversaire**

**LA SEMAINE CAMUEDIQUE**

*Célébrons la*  
*ensemble!*

Du 09 au 12 Août 2018 au quartier Lissanga à Dolisie

<p><b>JEUDI 09 Août 2018</b></p> <p>10h-12h : Activité ouverte au public. Thème : Le potager familial(notions générales)</p> <p>12h-14h : Pause déjeuner</p> <p>14h30-17h : Concert des Chorales</p> <p>19h30-21h : Karaoké Camuédique</p>	<p><b>SAMEDI 11 Août 2018</b></p> <p>8h30-12h : Formation ouverte au public. Thème : Le potager familial Extension à la vie commerciale (Verger, Marcottage, Greffe...)</p>	<p><b>DIMANCHE 12 Août 2018</b></p> <p>9h45-13h : Culte dominical et Séance de guérison.</p> <p>Grand repas fraternel</p>
--	---	---

TV CAMUED
Fraternité du CAMUED
Info Line : 06 654 51 47 / 05 630 34 80

Tsibinda. Cette agence est dirigée par un Administrateur gérant, l'écrivain-poète Jean-Blaise Bilombo Samba. Cette agence se propose également une dimension participative permanente au partage des savoirs à travers l'Institut médiafrique citoyenneté. Par-delà la complexité de l'exercice cinématographique, elle

s'est assignée deux objectifs essentiels, à savoir: la production (films documentaires, films institutionnels, films de fiction court et long métrages, films publicitaires); la participation à la relance du cinéma au Congo, en organisant des formations à l'écriture de scénario et aux techniques du cinéma.

Véran Carrhol YANGA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

## Avis d'Appel d'Offres National N° 001F-2018/PDAC

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements informatiques complémentaires de l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) et des Antennes Départementales de Planification et de Suivi (ADPS) du PDAC.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements informatiques complémentaires de l'UNCP et des ADPS du PDAC, en lot unique.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA datées de Janvier 2011 et révisées en juillet 2014, disponibles sur [www.worldbank.org/procure](http://www.worldbank.org/procure).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres ou les informations complémentaires à l'UNCP à l'adresse indiquée ci-après, de lundi à vendredi, entre 8 heures et 16 heures.

5. Le dossier d'appel d'offres en français peut être obtenu à l'UNCP, moyennant paiement d'un montant, non remboursable, en espèces, contre reçu, de 50.000 FCFA.

6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le 3 septembre 2018, à 13 heures (heure locale), accompagnées d'une garantie d'offres, sous forme de chèque certifié, chèque de banque ou garantie bancaire, selon le modèle contenu dans le DAO, d'un montant de 500 000 FCFA. Les offres reçues hors délai ne seront pas acceptées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 3 septembre 2018, à 13 heures 30, à l'adresse indiquée ci-après:  
Unité Nationale de Coordination du Projet, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: [pdacmaep@gmail.com](mailto:pdacmaep@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 2 août 2018

Le Coordonnateur National,  
Isidore ONDOKI

### Agréments CEMAC de Conseil Fiscal

n° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011  
54, Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Hôtel Elais-B.P.: 606, Pointe-Noire; Tél.: 06 663 50 60/05 546 50 60  
RCCM: CG/PNR/12 D 13

### CHANGEMENT D'ADRESSE SOCIAL

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 23 juin 2018, enregistré aux domaines et timbres le 30 Juillet 2018, sous le numéro n° 139/6, Folio 5781, à Pointe-Noire Centre, il a été décidé:

Le changement du siège social situé autrefois: 92, avenue Charles De Gaulle, au 54, Avenue Charles De Gaulle au 3<sup>e</sup> Étage de l'immeuble UMA, Enceinte Hôtel Elais, Centre-Ville, B.P.: 606, Pointe-Noire République du Congo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18DA2432, du 31 juillet 2018.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Août 2018.

Rodez Aubin ILIMBI

Manager-Associé/Agrément CEMAC n° CF129

## Championnats nationaux de handball

## La symphonie inachevée

L'explication féminine tant attendue Abo-Sport-DGSP n'a finalement pas eu lieu le dimanche 5 août, à cause du forfait de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) qui refusait la paire arbitrale désignée par la commission d'organisation, juste avant la finale des 49es championnats nationaux de handball. C'est la seule fautive note d'une compétition qui a plus ou moins connu un succès populaire et devait se terminer dans l'apothéose avec cette dernière finale idéale.

Durant les matches de poules et les demi-finales, les deux équipes avaient confirmé qu'elles étaient les meilleures du moment. C'est une vraie fête du handball qu'elles promettaient au Gymnase Nicole Oba. On n'avait cependant pas suffisamment compté avec la passion débridée qui n'a pas son pareil pour transformer les événements sportifs en simples faits divers qu'on a hâte d'oublier.

Il est certain qu'avant la finale, les nerfs étaient tendus entre le camp de DGSP et les officiels de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND). C'est devant les yeux des spectateurs que tout a commencé à dégénérer. On peut dire que c'est cette guerre psychologique qui a mal tourné et il est difficile de situer les responsabilités, les deux camps se renvoyant la balle. Après beaucoup de discussions entre les responsables de la FECOHAND et les encadreurs de DGSP, ces derniers ont maintenu leur décision de ne pas jouer, à la grande



Premier titre pour Pétrosport Orange

déception des spectateurs attendant debout sur les gradins le dénouement de l'affaire. Abo-Sport a ainsi conservé sa couronne sans s'expliquer sur le terrain avec DGSP.

Ce n'est pas souvent qu'une telle situation se produit et tout le monde le regrette amèrement. Car cette finale féminine, tuée par la passion, aurait pu être la meilleure propagande pour le handball congolais avec deux équipes au sommet de leur art et dont les joueuses étaient prêtes à livrer le meilleur d'elles-mêmes pour le sacre.

Si en dames Abo-Sport succède à Abo-Sport, concernant la finale masculine il faut dire que Pétro Orange a créé la sensation. En enlevant son premier titre national. Une manière heureuse de déjouer les pronostics, de confondre aussi les favoris. Et dans le cas d'espèce, ces favoris avaient pour noms Caiman, le champion en titre qu'il a battu en demi-finales (25-24), ensuite Etoile du Congo, champion de

Brazzaville, qu'il a terrassé en finale (26-23).

C'est un joli exploit. Mais un exploit qui a provoqué un grincement de dents, côté Etoile du Congo. Ses supporters ont assez bruyamment chahuté la paire arbitrale. Heureusement pour les organisateurs, ces protestations n'ont pas dégénéré. Mais la remise des trophées, plus tard, n'a pu se faire normalement, des équipes l'ayant boudée.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Classements définitifs

**Hommes:** 1. Pétro Orange. 2. Etoile du Congo. 3. Caiman. 4. Inter Club. 5. Patronage Sainte-Anne.

**Dames:** 1. Abo-Sport. 2. DGSP. 3. CARA. 4. Inter Club. 5. Banko Sport. 6. AS Cheminots.

**Meilleurs buteurs:** Rubesch Malonga (Caiman/26 buts) et Suzane Mambou (Inter Club/31 buts)

**Meilleurs joueurs:** Franck Taféugue (Pétro Orange) et Princilla Itoua (Abo-Sport)

**Fair-play:** Banko Sport

## Coupe du Congo

## Diabes-Noirs et AS Otohô à un pas du sacre

Insatiables AS Otohô et Diabes-Noirs! En championnat, les deux formations sont respectivement leader et deuxième. En Coupe du Congo, elles se sont bien jouées à l'étape des demi-finales de La Mancha, pour la première, et de l'AC Léopards, concernant Diabes-Noirs, pour se hisser en finale. Ils en découvrant le 15 août prochain. Et donc, plus que jamais, l'un et l'autre caressent le secret espoir de réaliser le doublé historique.

Le rêve est bien entretenu. Il caresse les têtes. En attendant cette échéance, les demi-finales retour disputées dimanche 5 août ont suscité un réel intérêt et une foule d'interrogations. Venons-en à leur dénouement.

Contrairement à la rencontre AC Léopards-Diabes-Noirs (aller: 0-1) qui s'est terminée dans le fair-play au Complexe omnisports de Madingou, il n'en est pas de même d'AS Otohô-La Mancha (aller: 2-4), au Stade Marien Nguabi d'Owando. Où encadreurs et joueurs de

La Mancha, rendus furieux par deux penalty (un réussi, l'autre raté par le même joueur, Franchel Ibara) sifflés contre eux au bout du premier quart d'heure de jeu, ont perdu la tête. Ils ont pris le parti de vider la pelouse sans autre forme de procès, après le deuxième but d'Otohô inscrit par Mahamane Cissé, l'abandonnant à leurs hôtes à qui ils reprochent d'avoir bénéficié du coup de pouce de l'arbitre. On jouait à peine la 26e minute de jeu.

Par contre, le décor était beau à Madingou, entre l'AC Léopards et Diabes-Noirs. Il restait aux acteurs de mouiller le maillot. Effectivement, ils l'ont mouillé. Pour se séparer par la victoire et la qualification des Diabes-Noirs: 4-2. Qui leur ouvre la treizième finale de leur histoire. Amoureux de la Coupe, ils le sont ces Diablotins. Pourtant que de sueurs froides! Parce que Kikasa leur a filé un but au bout de douze minutes de jeu, comme pour remettre les pendules à l'heure (par rapport au

match aller).

Il ne restait plus aux Diabes-Noirs qu'à colmater les brèches pour se remettre dans la bonne direction. Lorsqu'est intervenue la mi-temps, ils avaient déjà égalisé par Béni Makouana (44<sup>e</sup>). C'est au cours de la deuxième période de jeu que l'on a assisté à d'indéniables changements au marquoir. On avait tout prévu sauf ce tournant qui a fait vaciller l'AC Léopards. D'abord un lob victorieux de Hardy Bingoula: 1-2 (52<sup>e</sup>). Puis le troisième but diabolin inscrit par Lorry Nkolo (84<sup>e</sup>). Un gros handicap à surmonter pour l'AC Léopards. Dès lors, il n'y avait plus de doute sur l'issue de la partie, malgré la réduction du score par Kabangu (87<sup>e</sup>). A ce but, les Diabes-Noirs réagissaient plutôt par un quatrième but sorti des petits pieds de Prestige Mboungou (89<sup>e</sup>): 2-4. En réalité, les Diabes-Noirs avaient fait parler la poudre pour la dernière fois ou vider leur carquois.

Jean ZENGABIO

## Basket-ball à Brazzaville

## Un nouveau titre pour Diabes-Noirs

Les Diabes-Noirs ont conservé leur titre de champions de Brazzaville, version seniors hommes. Mais deux ténors, Inter Club et AS La Grandeur, ne font même pas partie du carré d'AS.

Le rideau est tombé la semaine passée sur les championnats départementaux de basket-ball de Brazzaville. En version seniors hommes, la compétition s'est conclue par une finale de play-off "honnête", disputée au Gymnase Maxime Matsima du Centre Sportif et universitaire de Makélékélé, entre les Diabes-Noirs et le CARA. C'est la conclusion de demi-finales qui ont permis aux Diabes-Noirs de se défaire d'Etoile du Congo (73-59), et au CARA, d'Anges-Noirs BC (65-64).

Sur l'ensemble du match, les "Jaune et noir" n'ont pas forcé leur talent pour dominer leur adversaire sous les panneaux. Ils ont atteint la fin du match en tête sur la marque de 84-55. Du coup, ils ont pris leur revanche sur les Aiglons qui les avaient surpris en match de poules. Ce titre de champions de Brazzaville est seulement le quatrième (2012, 2013, 2017, 2018) des diabes du basket en bientôt cinquante ans de vie. Car, la section basket-ball des Diabes-Noirs est née en 1969. Au commencement est BUC (Basket Université Club) du Docteur Hérauld. En 1969, justement, cette formation est dissoute, pour laisser la place à une autre équipe qui s'installe dans le vieil hangar du premier aéroport de Brazzaville



La formation de Diabes-Noirs sacrée pour la quatrième fois (Ph d'arch.)

démolir en 2014 pour y voir trôner l'actuel gymnase Maxime Matsima. Cette nouvelle venue prend le nom de Diabes-Noirs, ce qui représente déjà un défi pour les autres équipes de la place! Un des rescapés de l'équipe naissante, Philippe Mahoungou "Ya Phil", en est devenu depuis belle lurette le directeur technique. On susurre que c'est avec faste que les Diabes-Noirs célébreront leur jubilé l'année prochaine.

Pour revenir à la finale du championnat 2018, on n'attendait nullement le CARA au sprint final cette année. Leur jeunesse semblait les préparer plutôt à des combats futurs. Mais, le succès est brusquement venu éclaircir l'horizon, et l'a hissé en finale qu'il a malheureuse-

ment perdu. Le destin aura été par contre très sévère avec l'AS La Grandeur, championne nationale en titre, et l'Inter Club, obligés de plier bagages, précocement. Les deux formations n'ont pu atteindre les demi-finales. On les attendait tellement qu'elles sont complètement passées au travers du filet. L'AS La Grandeur ne défendra non plus son titre national car ayant perdu face à l'Inter Club le match de classement pour l'attribution de la cinquième place accordée à la ligue de Brazzaville pour les Championnats nationaux qui se dérouleront dans quelques jours à Oyo.

G-S.M.

**VOTRE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ COMPATIBLE OHADA RÉVISÉ À PARTIR DE 499.000 xaf ht**

**FONCTIONNALITES & SERVICES DE BASE**

- COMPTABILITE ANALYTIQUE OHADA
- COMPTABILITE GENERALE
- EDITION DES JOURNAUX
- BUDGET PREVISIONNEL
- LIASSE FISCALE SIMPLIFIEE
- RAPPROCHEMENT BANCAIRE
- GRAND LIVRE & BALANCE PAR ACTIVITE

**Promo!**

**VOTRE COMPTABILITE A TRES PETIT PRIX**

**OFFRE DEEIEE PETITE ENTREPRISE**

+242 05 693 2523

marketing@mfi-congo.com

**PARAMETRAGE + FORMATION INCLUS**



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MPSIR/2018/UGP PADEC  
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT  
DES RESSOURCES HUMAINES DU PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES  
(PABPS)**

1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser un audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports secondaires (PABPS).

2- L'objectif global de l'audit est d'améliorer la gestion stratégique des ressources humaines du Port Autonome de Braz-

zaville et Ports Secondaires. Plus spécifiquement, il s'agira de:

- Réaliser l'état des lieux des ressources humaines;
- Elaborer un plan de développement des ressources humaines;
- Proposer un plan d'action de mise en œuvre des recommandations.

3- La durée de la mission est de trois (03) mois.

4- Les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt sont invités à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, références et descriptions concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5- Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7- Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser un audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports secondaires (PABPS)» doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 août 2018 à 16 heures (heure locale) à l'adresse ci-dessous:

*Fait à Brazzaville, le 26 Juillet 2018*

Le Coordonnateur du PADEC

**Benoît NGAYOU**



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/MPSIR/2018/UGP PADEC  
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MISE  
EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DE TRANSPORT**

1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de mettre en place un observatoire national de transport.

2- L'objectif général de la mission est de collecter des informations sur l'ensemble des modes de transports pour

informer les usagers et permettre aux décideurs institutionnels d'anticiper et planifier le développement des modes de transport.

3- La durée de la mission est de six (06) mois.

4- Les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt sont invités à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, références et descriptions concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5- Les candidats seront sélectionnés

selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7- Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de mettre en place un observatoire national de transport» doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 août 2018 à 16 heures (heure locale) à l'adresse ci-dessous:

*Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2018*

Le Coordonnateur du PADEC,

**Benoît NGAYOU**

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**